

# ***Statistiques sur la formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada***

***2010-2011***

*Effectifs infirmiers autorisés, production canadienne :  
nouvelle offre potentielle*

---

**Novembre 2012**



[cna-aiic.ca](http://cna-aiic.ca)



[ACESI.ca](http://ACESI.ca)



Ce rapport a été produit par l'AIIC et l'ACESI pour fournir de l'information sur un ou des sujets précis.

Les idées et les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles des conseils d'administration respectifs de l'AIIC ou de l'ACESI.

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, stockée dans un système d'extraction de données ou retranscrite sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (procédé électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement ou autre) ou affichée sur un site Web, FTP ou un site semblable ou autre, sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

© Association des infirmières et infirmiers du Canada et  
Association canadienne des écoles de sciences infirmières

Association des infirmières  
et infirmiers du Canada

50, Driveway  
Ottawa ON K2P 1E2  
Tél. : 613 237-2133  
ou 1 800 361-8404

Télé. : 613 237-3520

Site Web : [www.cna-aiic.ca](http://www.cna-aiic.ca)

Association canadienne des écoles de  
sciences infirmières

99, avenue Fifth, Bureau 15  
Ottawa ON K1S 5K4  
Tél. : 613 235-3150

Télé. : 613 235-4476

Site Web : [www.ACESI.ca](http://www.ACESI.ca)

Novembre 2012  
ISBN 978-1-55119-373-1

## Message des directrices générales

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) et l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) sont heureuses de présenter les *Statistiques sur la formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada, 2010-2011 – Effectifs infirmiers autorisés, production canadienne : nouvelle offre potentielle*.

Ce rapport annuel soutient la planification des ressources humaines de la santé tant dans les secteurs des services de soins infirmiers que de l'enseignement des sciences infirmières. Il représente le fruit d'un partenariat solide entre les organismes nationaux et provinciaux/territoriaux et d'une collaboration efficace avec de nombreux intervenants.

Le rapport présente des données et une analyse statistique des aspects suivants :

- le nombre de diplômées admissibles à l'autorisation initiale et à l'admission à la profession infirmière (PAP);
- le nombre d'infirmières autorisées (inf. aut.) qui obtiennent des titres d'études supérieures;
- le nombre d'infirmières praticiennes (IP) diplômées;
- les innovations dans l'accès aux programmes de formation en sciences infirmières et la prestation de ceux-ci;
- la composition des effectifs professoraux qui donnent la formation en sciences infirmières;
- le maintien en poste et le recrutement des effectifs professoraux.

Nous remercions sincèrement les professeurs et les autres membres du personnel des écoles de sciences infirmières pour leurs travaux, leur engagement et leur collaboration. Sans leur appui annuel, nous ne pourrions pas publier ces statistiques. Nous aimerions également remercier les organismes provinciaux et territoriaux membres de l'AIIC, les membres de l'ACESI qui ont contribué à l'essai des questions, à l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, ainsi qu'à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Vos commentaires au sujet du rapport sont les bienvenus.

Cordialement,

Rachel Bard, inf. aut., M.A. Éd.  
Directrice générale  
Association des infirmières et  
infirmiers du Canada

Cynthia Baker, inf. aut., Ph.D.  
Directrice générale  
Association canadienne des écoles  
de sciences infirmières

## Table des matières

INTRODUCTION .....	4
PRINCIPAUX CONSTATS DES PROGRAMMES DE 2010-2011 .....	6
PRINCIPAUX CONSTATS DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN SCIENCES INFIRMIÈRES DE 2011 .	16
SOMMAIRE DES PRINCIPAUX CONSTATS DES PROGRAMMES ET DES EFFECTIFS PROFESSORAUX .....	22
RÉSULTATS DE 2010-2011 .....	23
NOTES SUR LA MÉTHODOLOGIE – TABLEAUX DE L'ENQUÊTE.....	56
ANNEXE A :ENQUÊTE NATIONALE DE 2010-2011 SUR LES EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET PROFESSORAUX DES ÉCOLES CANADIENNES DE SCIENCES INFIRMIÈRES : MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE.....	61
NOTES EN FIN DE TEXTE.....	70

Dans ce document, les mots de genre féminin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes, et vice-versa, si le contexte s'y prête. Par ailleurs, l'expression *infirmière autorisée* englobe les titres réservés « infirmière immatriculée » et « infirmière » des organismes de réglementation provinciaux ou territoriaux concernés.

## Introduction

Les *Statistiques sur la formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada (SFIIC)* constituent une partie de l'*Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières (ENEÉP)* qui représente la seule collecte nationale longitudinale de données sur la formation en sciences infirmières au Canada. La version anglaise dit: L'enquête porte sur les programmes de formation menant à l'admission à la profession, ainsi que sur les programmes de maîtrise, de doctorat et d'infirmières praticiennes. L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) a amassé des données sur les étudiantes infirmières et les professeures depuis 1963. Ces dernières années, l'AIIC, l'ACESI et le Comité permanent sur la gestion de l'information de l'ACESI ont contribué aux changements apportés au questionnaire, plus particulièrement des questions plus complètes sur les effectifs professoraux. Toutes les modifications sont testées dans certaines écoles de sciences infirmières avant d'être adoptées. Les interlocuteurs sont consultés chaque année au sujet des améliorations apportées à l'enquête et de l'application continue des questions d'enquête.

### ***Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières (ENEÉP)***

Interlocuteurs	Rôle
Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC)	Responsable de l'appui du programme des enquêtes
Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI)	Responsable du programme des enquêtes et Responsable de la formation des infirmières autorisées (comprend la formation des infirmières praticiennes)

Les *Statistiques sur la formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada* de l'ENEÉP convergent avant tout sur deux éléments principaux : les programmes et les effectifs professoraux. Les éléments de programme fournissent des données sur les effectifs étudiants admis dans les programmes de sciences infirmières, qui y sont inscrits et qui les terminent, ainsi que sur le type de programmes disponibles et sur les méthodes de prestation des programmes. Les éléments relatifs aux effectifs professoraux comprennent le nombre des membres du corps professoral, leur rôle et leur statut d'emploi, les niveaux de scolarité atteints et en voie d'être atteints, les cohortes selon l'âge, ainsi que les statistiques sur le recrutement et les départs à la retraite. Lors de l'enquête de 2007-2008, cinq nouvelles questions ont été ajoutées portant sur les effectifs professoraux en sciences infirmières afin de les comprendre plus à fond. Ces questions ont été reprises lors de l'enquête 2010-2011. L'AIIC et l'ACESI ont convenu de retenir les résultats comparatifs annuels jusqu'à ce que l'on ait obtenu des données sur cinq ans. Par conséquent, les résultats annuels de 2010-2011 pour certaines questions sont indiqués sans données comparatives aux années antérieures.

Cette publication est un rapport analytique des données de 2010-2011 recueillies dans la section<sup>i</sup> de l'ENEÉP portant sur les infirmières autorisées (IA) et les Infirmières Praticiennes. Les principaux constats des programmes sont présentés pour 2010-2011,

<sup>i</sup> Pour l'information concernant les programmes de formation des infirmières psychiatriques et des infirmières praticiennes, visiter le site Web de l'AIIC [http://www.cna-aiic.ca/CNA/nursing/statistics/survey/default\\_e.aspx](http://www.cna-aiic.ca/CNA/nursing/statistics/survey/default_e.aspx)

suivis des principaux constats des effectifs professoraux pour 2011. Les résultats détaillés de 2010-2011 sont ensuite présentés. Ils comprennent des données quantitatives de l'enquête ainsi que des données obtenues auprès de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), qui sont incluses afin de compenser la sous-déclaration des données sur les admissions et les diplômées du programme collégial menant à l'admission à la profession au Québec. L'inclusion des données de l'OIIQ, en association avec les résultats de l'ENEÉP, permet de faire une analyse pancanadienne.

**Remarque : l'utilisation des données de l'OIIQ est limitée à la section « Principaux constats des programmes de 2010-2011 ».**

### **Distribution du questionnaire et réponse**

La partie conjointe de l'AIIC et de l'ACESI de l'enquête SFIIC de 2010-2011 a été distribuée à toutes les 135 écoles de sciences infirmières canadiennes offrant un programme préalable menant à l'admission à la profession (PAP) qui permet aux diplômées de postuler à l'inscription ou l'autorisation initiale comme infirmière autorisée, ou au titulaire d'une formation de deuxième cycle en sciences infirmières ou d'une formation supérieure en sciences infirmières.

Cent onze des 135 écoles ont répondu à l'enquête, dont 84 sur un total possible de 91 membres de l'ACESI.

Le taux de réponse à l'enquête s'est établi à 82,2 % et celui des membres de l'ACESI, à 92 %. Consulter les tableaux à compter de la page 22 pour y trouver de l'information plus détaillée sur les données omises ou inutilisables. En moyenne, 66,0 % des écoles ont répondu aux questions portant sur les effectifs professoraux.

### **Calendriers de comparaison des données**

On a recueilli des données sur l'éventail des programmes, les admissions et les inscriptions pour l'année scolaire 2010-2011. À moins d'indication contraire, les comparaisons présentées dans ce rapport portent sur l'éventail des données des programmes, les admissions et les inscriptions de 2008-2009.

Les données sur les diplômées portent sur l'année civile 2011. À moins d'indication contraire, les comparaisons présentées dans ce rapport portent sur des données des diplômées de 2010.

On a recueilli aussi des données sur les effectifs professoraux pour l'année civile 2011. À moins d'indication contraire, les comparaisons présentées dans ce rapport sont mises en relation avec les données de 2010.

### **Méthodologie de l'enquête**

L'Annexe A présente de l'information sur la méthodologie de l'enquête.

## Principaux constats des programmes de 2010-2011

Cette section présente les constats principaux au sujet des programmes de formation en 2010-2011. Elle révèle des tendances sur le nombre de nouvelles candidates en préparation pour le marché du travail, ainsi que les modalités et le niveau de scolarité du programme à travers le pays.

### Programmes menant à l'admission à la profession (PAP)

Les programmes menant à l'admission à la profession donnent aux diplômées le droit de demander l'inscription ou l'autorisation initiale comme infirmière autorisée.

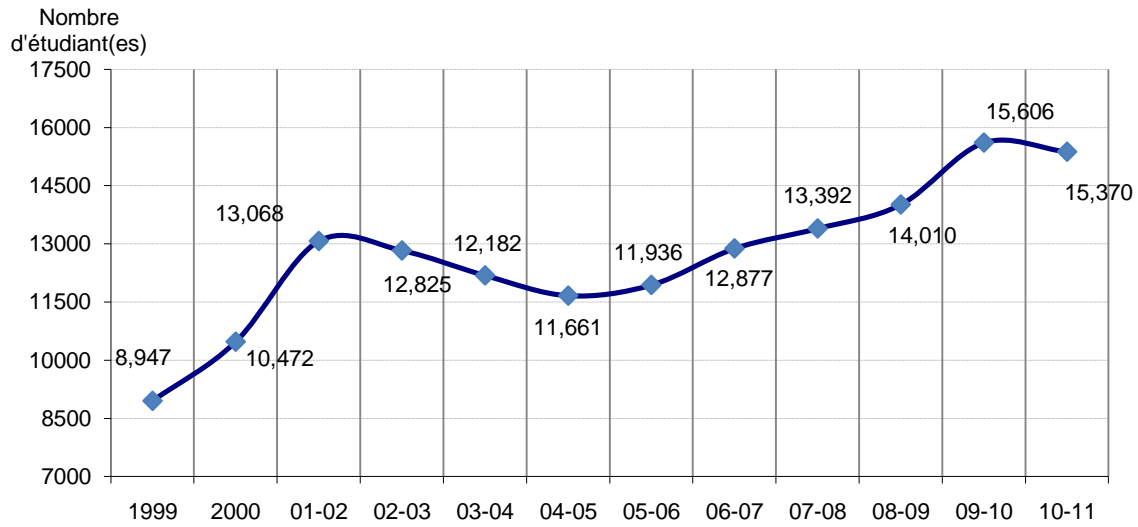
- Cent onze écoles ont offert un programme menant à l'admission à la profession.
- Quatre-vingt-dix des 111 écoles (81,0 %) offraient un programme de baccalauréat menant à l'admission à la profession.
- Des programmes de baccalauréat menant à l'admission à la profession étaient offerts dans chaque province et territoire, sauf au Yukon où il n'existe pas de programme d'enseignement en sciences infirmières.
- Quarante-et-un collèges ont établi un partenariat avec une université pour offrir des programmes de baccalauréat menant à l'admission dans la profession. Deux collèges de la Colombie-Britannique et un de l'Alberta accordaient en autonomie un baccalauréat menant à l'admission à la profession.

*Le répertoire des programmes et les admissions sont les données de 2010-2011 par rapport à celles de 2009-2010.*

### Admissions dans les programmes menant à l'admission à la profession

- 15 370 étudiantes ont été inscrites à un PAP en 2010-2011, un total en baisse de 1,5 % (par rapport à 15 606). (Figure A)
- Les admissions des PAP ont diminuées pour la première fois en dix ans (Figure A).

**Figure A Admissions aux programmes menant à l'admission à la profession, 1999-2000 et 2001-2002 à 2010-2011**  
(la période de collecte a changé de l'année civile à l'année scolaire en 2001)



Sources : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*; Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Remarque : la donnée de 2009-2010 a été révisé de 15 585 à 15 606 en se basant sur les corrections fournies par les écoles

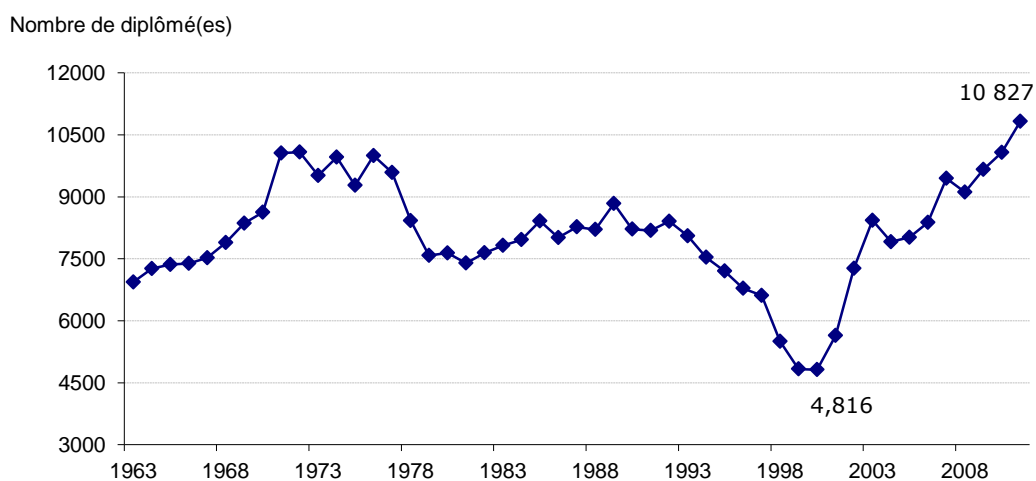
### Diplômées des programmes menant à l'admission à la profession

- Dans l'ensemble, le nombre de diplômées a augmenté régulièrement depuis dix ans (2000 à 2011). À la suite d'une baisse de 3,5 % en 2008, le nombre de diplômées a augmenté à 10 827 en 2011, soit une augmentation de 6,9 % par rapport à 2010.
- Le nombre de diplômées de PAP a dépassé 9 000 pour la cinquième année consécutive. (Figure B)

*Les données sur les diplômées sont les données de 2011 par rapport à celles de 2010*



**Figure B Diplômées des programmes menant à l'admission à la profession, 1963-2011**



Sources : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*; Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

**Tableau A Changement du pourcentage du nombre de diplômées des programmes menant à l'admission à la profession par province ou territoire, 2007-2011**

Province ou territoire	2007	% Change ment de 2006 à 2007	2008	% Change ment de 2007 à 2008	2009	% Change ment de 2008 à 2009	2010	% Change ment de 2009 à 2010	2011	% Change ment de 2010 à 2011
Terre-Neuve-et-Labrador	221	17,6	201	-9,0	197	-2,0	166	-15,7	223	34,3
Île-du-Prince-Édouard	56	0	55	-1,8	46	-16,4	54	17,4	67	24,1
Nouvelle-Écosse	283	10,1	287	1,4	302	5,2	302	0	265	-12,3
Nouveau-Brunswick	259	-4,1	256	-1,2	263	2,7	303	15,2	291	-4,0
Québec	2 667	-10,1	2 344	-12,1	2 309	-1,5	2 347	1,6	2689	13,2
Ontario	2 828	40,3	2 797	-1,1	3 409	21,9	3 578	5	3703	3,7
Manitoba	466	15,1	456	-2,1	450	-1,3	511	13,6	397	-31,9
Saskatchewan	259	21,0	319	23,2	355	11,3	315	-11,3	387	22,9
Alberta	1 248	10,4	1 328	6,4	1 227	-7,6	1 204	-3,9	1396	15,9
Colombie-Britannique	1 132	32,6	1 048	-7,4	1 087	3,7	1 275	17,3	1370	4,8
Territoires du Nord-Ouest	13	-35,0	17	30,8	12	-29,4	14	14,3	16	14,3
Nunavut	15	200,0	5	-66,7	5	0,0	5	0	*	-80
Yukon (aucun programme)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>CANADA</b>	<b>9 447</b>	<b>12,7</b>	<b>9 113</b>	<b>-3,5</b>	<b>9 662</b>	<b>6,0</b>	<b>10 183</b>	<b>5,4</b>	<b>10 733</b>	<b>5,4</b>

Sources : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*; Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

Remarque : Les données de 2009-2010 pour les provinces de Québec, Ontario, Manitoba et Colombie-Britannique ont été révisées en se basant sur les corrections fournies par les écoles et par l'OIIQ (Québec passant de 2347 à 2375, Ontario de 3578 à 3571, Manitoba de 511 à 583 et Colombie-Britannique de 1275 à 1307)

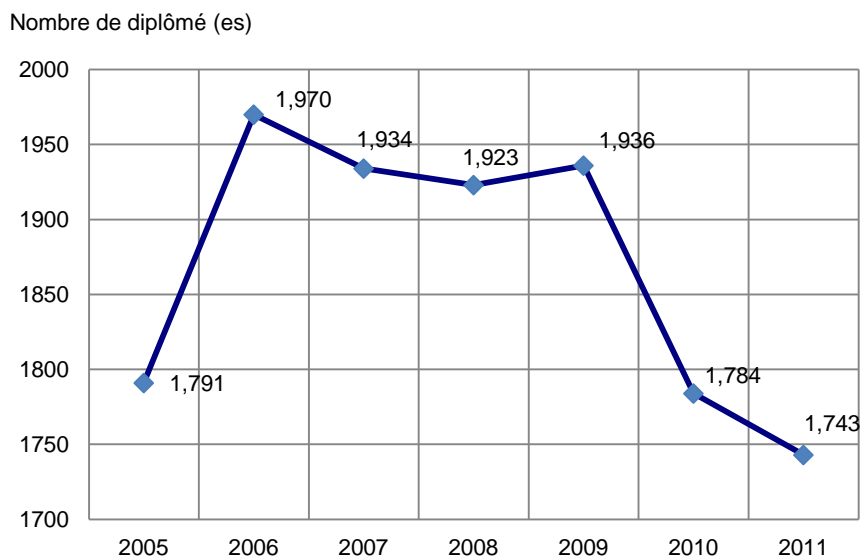
## Formation continue

Le nombre de programmes et d'admission aux programmes d'études avancées ont diminué depuis 2006.

### Programmes pour infirmières déjà autorisées

- 36,9 % des écoles (41 des 111 écoles) offraient au moins un programme de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées ou immatriculées détenant un diplôme collégial et désireuses d'obtenir un baccalauréat en soins infirmiers ou en sciences infirmières.
- Saskatchewan, l'Île-du-Prince-Édouard, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon n'ont pas fourni de données pour les programmes d'études avancées pour infirmières déjà autorisées.
- 1 743 infirmières diplômées d'un collège et déjà autorisées ont terminé un programme de baccalauréat en 2011, représentant une réduction de 2,3% par rapport à l'année précédente. (Figure C)

**Figure C Diplômées des programmes de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées, 2005-2011**



Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières  
Remarque : la donnée de 2010 a été révisée de 1775 à 1784 en se basant sur les corrections fournies par les écoles.

## Programmes de maîtrise et de doctorat

En général, les admissions et les diplômées des programmes de maîtrises ont augmenté au cours des cinq dernières années, même s'il y a eu un déclin des deux nombres en 2010-2011 comparé à 2009-2010. Les admissions aux programmes de doctorat ont demeuré relativement stables au cours des cinq dernières années, toutefois, le nombre de diplômés a augmenté en 2009-2010, puis à nouveau en 2010-2011.

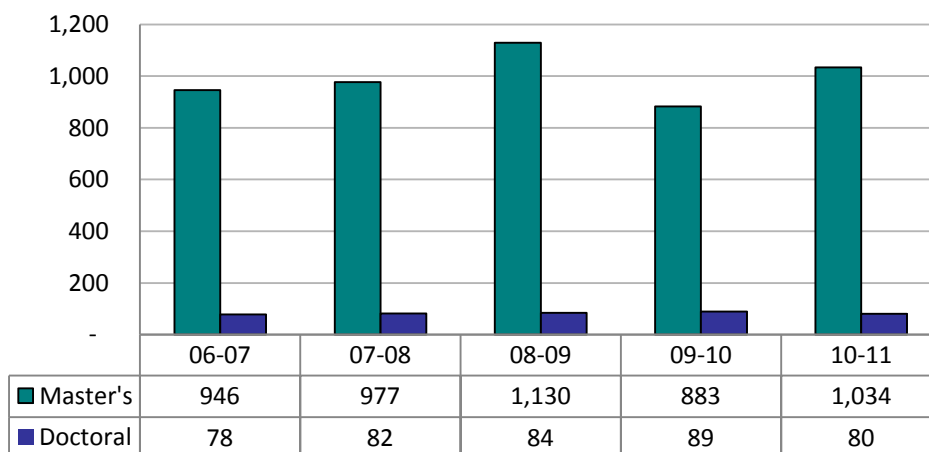
- 27,0% des écoles (30 des 111 écoles) offraient au moins un programme de maîtrise; l'Île-du-Prince-Édouard, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon n'offraient pas.
- 13,5 % des écoles (15 des 111 écoles) offraient un programme de doctorat en 2010-2011.
- 13,5 % des écoles (15 des 111 écoles) offraient un programme de doctorat.
- 1034 étudiantes ont été admises aux programmes de maîtrise, une augmentation de 17,1 % par rapport à 2009-2010. (Figure D)
- 644 infirmières autorisées ont obtenu leur maîtrise, une augmentation de 6,1 % par rapport à l'année précédente. (Figure E)
- Les admissions aux programmes de doctorat ont diminué de 10,1% depuis l'année précédente. (Figure D)
- Le nombre des diplômés aux programmes de doctorat était de 89 diplômés en 2011 en comparaison avec 77 en 2010, une augmentation de 15,6% (Figure E).

« Historiquement, les récessions provoquent des hausses marquées des inscriptions aux programmes de courte durée. Il est donc probable que ce soit les programmes collégiaux et les programmes d'études supérieures de deux ans qui connaissent les plus fortes hausses. »

Usher, A., & Dunn, R. (2009).

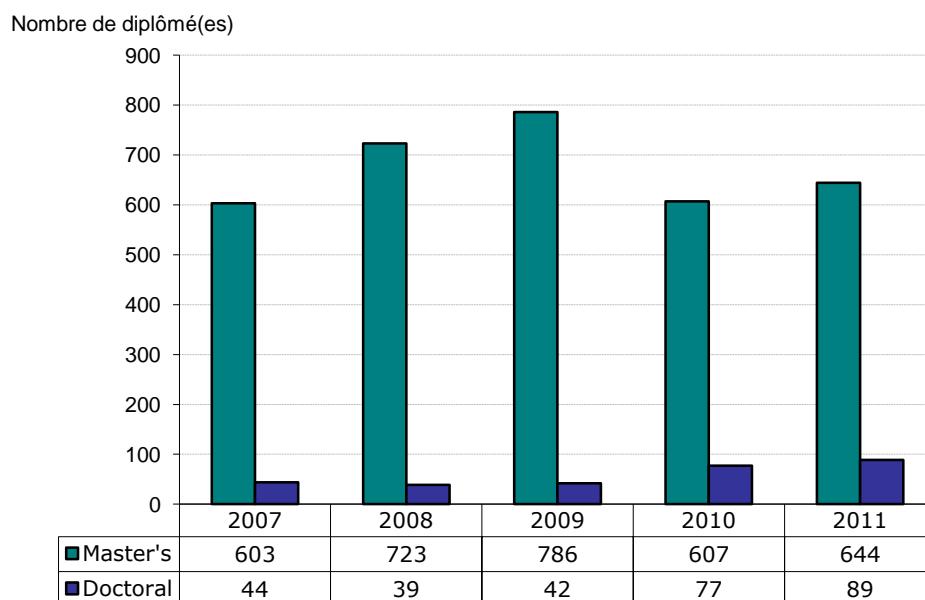
**Figure D Étudiantes admises à un programme de maîtrise ou de doctorat, 2006-2007 à 2010-2011**

Nombre d'admissions



Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

**Figure E Diplômé(es) des programmes de maîtrise ou de doctorat, 2007-2011**



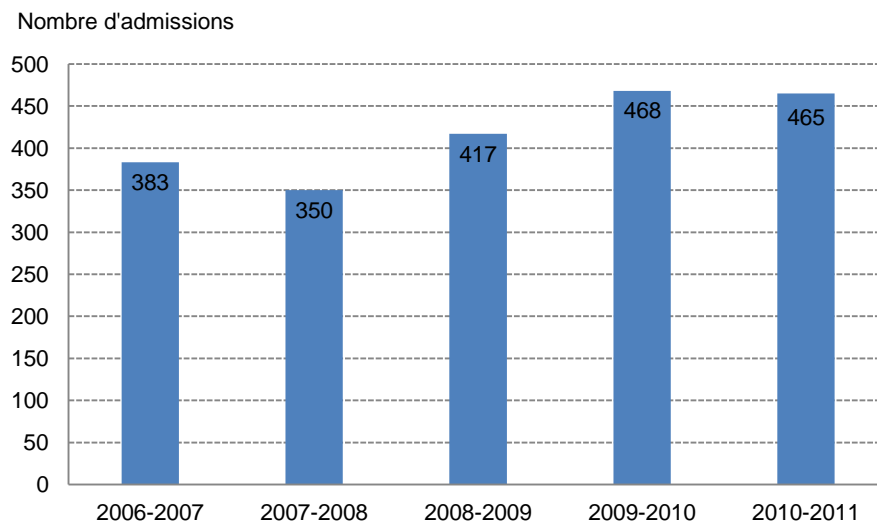
Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières  
 Remarque : La donnée de 2010 pour le doctorat a été modifiée de 69 à 77 en se basant sur les corrections fournies par les écoles

## Programmes de formation d'infirmières praticiennes

Les programmes de formation des infirmières praticiennes (IP) sont offerts à trois niveaux : baccalauréat offert aux infirmières autorisées, maîtrise et post-maîtrise.

- 25,2 % des écoles (28 des 111 écoles) offraient au moins un programme de formation d'IP.
- Les provinces et les territoires offraient tous des programmes de formation d'IP, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, le Nunavut et le Yukon (la province de la Nouvelle-Écosse a un programme, mais n'a pas été en mesure de fournir de données pour 2010-2011).
- À la suite d'une baisse marquée en 2008, le nombre d'étudiantes aux programmes d'IP a augmenté en 2008-2009 et 2009-2010. Ce nombre est resté stable pour 2010-2011, avec 465 étudiantes qui se sont inscrites à divers programmes d'IP (Figure F).
- Le nombre de diplômés pour les programmes d'IP a augmenté de 7,7% en 2011 par rapport à 2010, 408 diplômés en 2011 en comparaison avec 379 en 2010 (Figure D).

**Figure F Admissions aux programmes de formation d'infirmières praticiennes, 2006-2007 à 2010-2011**

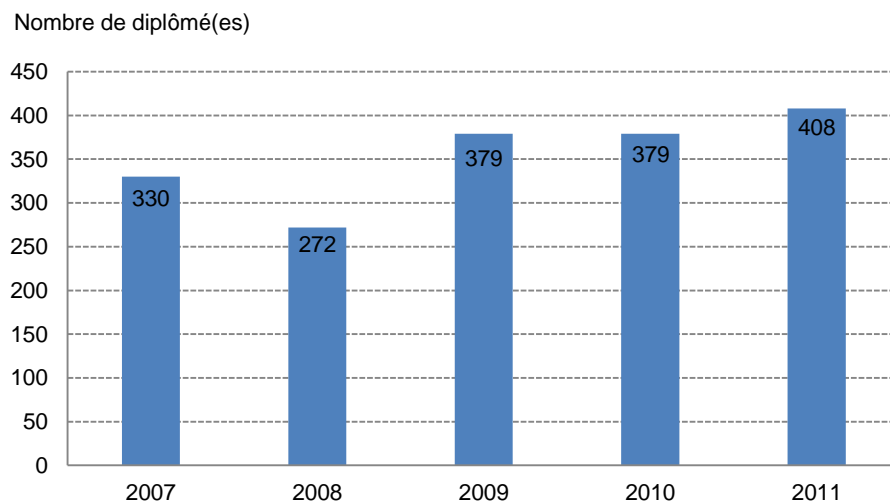


Source : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*

Remarque : la donnée de 2007-2008 ont été révisées de 353 à 350 en se basant sur les corrections fournies par les écoles

Remarque : la donnée de 2009-2010 ont été révisées de 502 à 468 en se basant sur les corrections fournies par les écoles

**Figure G Diplômées de programmes de formation d'infirmières praticiennes, 2007-2011**



Source : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*  
Remarque : la donnée de 2010 a été révisée de 378 à 379 en se basant sur les corrections fournies par les écoles

## Démarches pour la prestation des programmes

### Formation intensive

Les programmes d'admission à la profession (PAP) de formation intensive permettent aux étudiantes de terminer leur formation en moins de quatre ans. Ces programmes y réussissent en offrant des cours au cours du printemps et de l'été et en admettant des étudiantes qui ont déjà terminé certains des critères du programme, habituellement les cours de base généraux non infirmiers. Les écoles de sciences infirmières offrent tout un éventail de PAP accélérés menant à l'admission à la profession, y compris les programmes dits « accélérés », « rapides », « comprimés », « d'admission à un deuxième diplôme », « à admission avancée » et « de transition ». Le nombre de PAP intensifs menant à l'admission à la profession continue d'augmenter.

Remarque : il se peut que la durée habituelle des programmes de baccalauréat menant à l'admission à la profession, soit quatre ans, ne représente pas la durée normale pour tous les programmes de baccalauréat menant à l'admission à la profession au Québec. C'est pourquoi ces programmes du Québec ne comptent pas comme des PAP accélérés sauf si l'école indique que le programme en est un.

- 47,8 % des écoles (53 des 111 écoles) offraient au moins un programme accéléré menant à l'admission à la profession (Tableau B).
- Toutes les provinces ont déclaré offrir au moins un programme de formation intensive.
- Bon nombre des 53 écoles offraient de nombreuses options de programmes accélérés. (Tableau C)

*Les données sur l'inventaire des programmes sont les données de 2010-2011 par rapport à celles de 2008-2009.*

**Tableau B Nombre d'écoles offrant des programmes accélérés menant à l'admission à la profession, par province ou territoire, 2010-2011**

	Canada	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
<b>Nb des écoles offrant des PAP accélérés</b>	53	2	1	2	2	8	16	0	2	8	12	...	...	...

Source : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*  
 ... Nombre non approprié ou non disponible

**Tableau C Nombre de programmes accélérés menant à l'admission à la profession, par province ou territoire, 2006-2007 à 2010-2011**

	Canada	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
<b>2006-2007</b>	38	2	0	3	..	7	12	1	2	6	5	...	...	...
<b>2007-2008</b>	39	2	1	4	1	5	11	1	1	7	6	...	...	...
<b>2008-2009</b>	71	2	1	5	3	12	15	2	4	15	12	...	...	...
<b>2009-2010</b>	87	3	1	7	3	15	22	2	5	13	16	...	...	...
<b>2010-2011</b>	82	3	1	6	2	14	22	0	3	15	16	...	...	...

Source : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*  
 .. ... Nombre non approprié ou non disponible

## Formation à distance

Aux fins du présent rapport, l'expression « formation à distance » (FD) sert à décrire les programmes offerts entièrement par voie électronique ou suivant un modèle mixte qui conjugue la prestation en ligne à la prestation en personne.

- 53,5 % de tous les programmes (108 programmes) utilisaient une forme ou une autre de FD. (Tableau D)
- Le recours à la FD a augmenté de 2,7 % (50,8 % en 2009-2010 et 53,5 en 2010-2011).
- La FD était utilisée dans 60,7 % des programmes de formation d'infirmières praticiennes et dans 68,8 % des programmes de maîtrise. Sur les 15 programmes de doctorat offert au Canada, 25,0 % utilisent des formes de FD.

« L'évolution des technologies de la communication et de l'information offrira de plus en plus de possibilités et de défis. La salle de classe physique sera progressivement remplacée par la classe virtuelle »  
 Plant, G. (2007)

**Tableau D Nombre et types de programmes utilisant une forme de formation à distance, par province ou territoire, 2010-2011**

Province ou territoire	Baccalauréat FD	Baccalauréat pour infirmière déjà autorisée	Maîtrise*	Doctorat	Infirmière praticienne*	Total Tous les programmes*
Terre-Neuve-et-Labrador	1	1	1	...	1	4
Île-du-Prince-Édouard	...	...	...	...	...	...
Nouvelle-Écosse	...	1	1	...	1	3
Nouveau-Brunswick	...	2	2	...	2	6
Québec	5	4	3	2	...	14
Ontario	12	6	6	...	7	31
Manitoba	5	3	1	...	1	10
Saskatchewan	1	1	...	...	2	4
Alberta	5	3	1	1	1	11
Colombie-Britannique	8	7	6	1	2	24
Territoires du Nord-Ouest	...	...	1	...	...	1
Nunavut	...	...	...	...	...	...
Yukon (aucun programme)	...	...	...	...	...	...
<b>Nb total de programmes FD*</b>	<b>37</b>	<b>28</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>17</b>	<b>108</b>
<b>Nb de programmes au CANADA (consulter tableau 1 p. 18)*</b>	<b>89</b>	<b>37</b>	<b>32</b>	<b>16</b>	<b>28</b>	<b>202</b>
<b>Programmes FD en % du nb total au Canada</b>	<b>41,6 %</b>	<b>75,7 %</b>	<b>68,8 %</b>	<b>25,0 %</b>	<b>60,7 %</b>	<b>53,5 %</b>

Source : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*  
 ... Nombre non approprié ou sans objet



## Principaux constats des effectifs professoraux en sciences infirmières de 2011

L'offre d'effectifs professoraux en sciences infirmières est un facteur important de la capacité des programmes à former des infirmières<sup>1</sup>. L'offre est influencée par l'effectif actuel, les nouveaux professeurs et d'autres variables comme la capacité d'attirer et de garder des professeurs qualifiés.<sup>2</sup>

L'effectif professoral en sciences infirmières comprend différents types de formateurs. Aux fins du présent rapport :

- « Effectifs professoraux permanents » s'entend des effectifs professoraux titularisés/titularisables qui donnent des cours de sciences infirmières dans une université et des effectifs professoraux à temps plein ou à temps partiel permanents qui donnent des cours de sciences infirmières dans un collège.
- « Effectifs professoraux à temps plein » s'entend des effectifs professoraux permanents à temps plein qui donnent des cours de sciences infirmières et des effectifs professoraux contractuels à temps plein (effectifs qui détiennent un contrat pour une année scolaire ou plus) qui donnent des cours de sciences infirmières.
- « Effectifs professoraux contractuels » s'entend des effectifs professoraux contractuels à temps plein (effectifs professoraux qui détiennent un contrat pour une année scolaire ou plus) qui donnent des cours de sciences infirmières et des effectifs professoraux contractuels à temps partiel (effectifs professoraux qui ont un contrat de moins d'une année scolaire) qui donnent des cours de sciences infirmières.
- Les effectifs professoraux cliniques ne sont pas inclus dans les nombres des effectifs professoraux.
- « Effectifs professoraux en sciences infirmières » et « effectifs professoraux » désignent toutes les catégories ci-dessus.

### Caractéristiques démographiques des effectifs professoraux en sciences infirmières

- Les écoles de sciences infirmières employaient 7 554 professeurs en sciences infirmières en 2011
- Seulement 30,7 % des membres des effectifs professoraux sont permanents, soit 2 317 du total 7 554. (Tableau E)
- 56,5 % des effectifs professoraux permanents avaient 50 ans ou plus, 38,4 % avaient 55 ans ou plus et 17,9 % avaient plus de 60 ans. (Tableau F)
- Le pourcentage des effectifs professoraux permanents en sciences infirmières de la cohorte des 50 ans et plus dépassait de 12 % celui de la cohorte des 50 ans et plus des effectifs infirmiers. (Tableau F)<sup>3</sup>
- Un pourcentage croissant de membres permanents des effectifs professoraux en sciences infirmières faisait partie de la cohorte des 50 ans et plus, le pourcentage de changement le plus élevé se trouvait à la cohorte des 60 ans et plus. (Tableau G)

Le taux de réponse à la question portant sur les cohortes selon l'âge était de 61,3 % (68 écoles). Le taux de réponse à la question portant sur le statut d'emploi était 78,4 % (87 écoles).

*Les données sur les effectifs professoraux sont les données de 2011 par rapport à celles de 2010.*

**Tableau E Nombre de membres des effectifs professoraux selon le statut d'emploi, 2011**

Catégorie	Effectifs professoraux	% des effectifs professoraux
Effectifs professoraux permanents : à temps plein	2 317*	30,7
Effectifs professoraux contractuels à temps plein, qui ont un contrat d'une année scolaire ou plus	1 763*	22,4
Effectifs professoraux contractuels à temps partiel, qui ont un contrat de moins d'une année scolaire	3 474	45,9
<b>Total des effectifs professoraux :</b>	<b>7 554</b>	<b>100</b>

Source : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières\**

**Tableau F Pourcentage des effectifs professoraux selon la catégorie d'âge en 2010 par rapport aux pourcentages des effectifs professoraux permanents en sciences infirmières en 2011**

Catégorie d'âge	% des effectifs infirmiers	% des effectifs professoraux permanents en sciences infirmières
	2010*	2011
< 35	21,7	6,9
35 à 39	11,1	9,1
40 à 44	12,4	12,0
45 à 49	14,5	15,4
50 à 54	14,8	18,2
55 +	25,5	38,3

Sources : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*; Institut canadien d'information sur la santé. (2010). *Infirmières autorisées : Tendances canadiennes, 2006 à 2010*

Remarque : le pourcentage des effectifs infirmiers ne correspond pas à 100 en raison de la catégorie « non déclaré ».

\* Les données portant sur les effectifs infirmiers de 2010 n'étaient pas disponibles au moment de la publication.

**Tableau G Comparaison des cohortes selon l'âge des effectifs professoraux permanents en sciences infirmières de 2007, 2008, 2009 2010 et 2011**

Cohortes selon l'âge	2007*	2008	2009	2010	2011	% de changement 2010 à 2011
< 40	..	19,3	17,5	18,9	16	-2,9
40 à 49	..	29,6	29,9	27,6	27,4	-0,2
50 à 59	..	39,1	38,9	38,6	38,7	0,7
60 +	..	12,0	13,7	14,9	17,8	2,9

Sources : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*

.. Données non disponibles

\*Les données portant sur l'âge des effectifs professoraux permanents n'ont pas été recueillies en 2007

## Effectifs professoraux en sciences infirmières – Recrutement et départs à la retraite

- L'information tirée des questions sur le recrutement et les départs à la retraite a des répercussions sur l'offre future des effectifs professoraux, particulièrement quand on les met en lien avec le nombre d'admissions actuelles d'étudiantes aux programmes de deuxième cycle. Les nombres indiquent une pénurie imminente de professeurs qualifiés si on maintient le taux d'admission.
- 50 membres permanents des effectifs professoraux en sciences infirmières (effectifs professoraux chevronnés) ont pris leur retraite en 2011.
- 22 % (11 des 50) des professeurs étaient âgés de moins de 60 ans.
- 17,8 % (309 des 1729) des membres permanents des effectifs professoraux en sciences infirmières âgés de 60 ans ou plus (Tableau E et G) pouvaient faire valoir leur droit à la retraite.
- Les écoles n'ont pu doter 76 postes à temps plein, ce qui représente un taux de vacance de 3,3 %. Le Tableau E présente le dénombrement des effectifs professoraux à temps plein.
- Les écoles prévoient devoir doter 215 postes à temps plein en 2012. (Tableau H)

Tableau H Projections du recrutement des effectifs professoraux à temps plein, 2012

	Canada	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
Effectifs professoraux permanents, nb d'embauches prévues	143	4	...	0	8	9	52	7	13	29	21	...	0	...
Effectifs professoraux à temps plein contractuels, nb d'embauches prévues	72	6	...	0	13	1	14	1	0	27	9	...	1	...

Source : Enquête nationale sur les étudiants et les effectifs professoraux des écoles de sciences infirmières canadiennes  
 ... Nombre non approprié

Le taux de réponse aux questions sur le recrutement projeté de membres à temps plein des effectifs professoraux s'est établi à 58,6 % (65 réponses).

Le taux de réponse à la question sur les départs réels à la retraite d'effectifs professoraux permanents s'est établi à 36,9 % (41 réponses).

## Perfectionnement des effectifs professoraux à temps plein en sciences infirmières

- 18 % des effectifs professoraux à temps plein en sciences infirmières (417 membres à temps plein) suivaient des programmes de perfectionnement professionnel variant du baccalauréat aux études postdoctorales. Ces études se déroulaient dans des écoles au Canada et à l'étranger. (Tableau I)
- La majorité des effectifs professoraux qui suivaient un programme de perfectionnement, 52,3 % étudiaient au niveau de la maîtrise et 41,0 % au doctorat.

Le taux de réponse à la question sur le nombre de membres à temps plein des effectifs professoraux qui suivaient des cours de perfectionnement professionnel était 61,3 % (68 réponses).

**Tableau I Effectifs professoraux à temps plein suivant des cours de perfectionnement professionnel, 2011**

	Permanent à temps plein		Contractuel à temps plein		Total
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger	
<b>Canada – Total</b>	296	3	115	3	<b>417</b>
Baccalauréat en sciences infirmières	10	0	0	0	10
Baccalauréat dans une autre discipline	2	0	0	0	2
Maîtrise en sciences infirmières	118	1	69	0	188
Maîtrise dans une autre discipline	15	2	12	1	30
Doctorat en sciences infirmières	88	0	20	2	110
Doctorat dans une autre discipline	50	0	11	0	61
IP – Autre	0	0	0	0	0
IP – Postmaîtrise	0	0	0	0	0
IP – Maîtrise	6	0	1	0	7
Études postdoctorales en sciences infirmières	5	0	2	0	7
Études postdoctorales dans une autre discipline	2	0	0	0	2
Autre	0	0	0	0	0

Source : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*

### Nombre d'effectifs professoraux en sciences infirmières et type de contrats d'effectifs professoraux en sciences infirmières en vigueur

La question portant sur le nombre et le type des contrats en vigueur a été posée pour la première fois lors de l'enquête de 2007-2008 et a été reprise lors de l'enquête de 2008-2009, 2009-2010 and 2010-2011. Cependant, comme rapportés antérieurement, les intervenants ont convenu de retenir les résultats comparatifs jusqu'à l'obtention de données sur cinq ans. En attendant, seuls les résultats annuels seront indiqués.

« Effectifs professoraux contractuels » désigne les effectifs professoraux contractuels à temps partiel et à temps plein

- Les écoles employaient 7 554 membres des effectifs professoraux. (Tableau E)
- 30,7 % des effectifs professoraux occupaient un poste permanent à temps plein. (Tableau E)
- 23,3 % des effectifs professoraux à temps plein détenaient un contrat à temps plein pour une année scolaire ou plus. (Tableau E)

- 45,9 % des effectifs professoraux qui enseignent actuellement dans un programme de sciences infirmières détenaient un contrat à temps partiel. (Tableau E)

Le taux de réponse à chacune des deux questions sur le nombre de contrats à temps plein et à temps partiel en vigueur était 71,2 % (79 réponses).

### Effectifs professoraux en sciences infirmières en congé

La question portant sur les congés des effectifs professoraux saisit le nombre des membres des effectifs professoraux permanents en congé approuvé par l'école.<sup>4</sup> Un congé approuvé peut inclure, sans s'y limiter, un congé de maternité ou de paternité, de maladie, pour des motifs humanitaires ou sabbatiques.

- 6,0 % des effectifs professoraux permanents (140) étaient en congé. (Tableau J)
- Le Nunavut, le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan, le Québec, l'Alberta, et la Colombie-Britannique dépassaient le pourcentage total des effectifs professoraux en congé pour le Canada.

Le taux de réponse à la question sur le nombre de membres permanents des effectifs professoraux en congé était 62,2 % (69 réponses).

Tableau J Effectifs professoraux permanents à temps plein (TP) en sciences infirmières en congé, 2011

	Canada	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
Nb des effectifs professoraux permanents à temps plein	2 317	97	12	59	70	244	629	143	175	318	550	17	3	...
Nb des effectifs professoraux permanents à temps plein en congé	140	5	...	4	11	10	36	5	12	20	36	...	1	...
% en congé	6,0	5,2	...	6,8	15,7	4,1	5,7	3,5	6,9	6,2	6,5	...	33,3	...

Source : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*

... Nombre non approprié ou sans objet

### Facteurs de recrutement des effectifs professoraux

On a demandé aux écoles d'indiquer les facteurs qui jouent sur leur capacité de recruter des effectifs professoraux à temps plein. Les données révèlent de nombreuses expériences partagées qu'importe leur emplacement géographique; lorsque les données sont ventilées par région, toutefois, des similitudes apparaissent dans le rapport des facteurs dans les régions rurales et du Nord.

#### Facteurs au Nord et dans les régions rurales

Les écoles situées dans le Nord et dans les régions rurales ont signalé comme plus gros facteurs qui limitent leur capacité des effectifs professoraux :

- les faibles salaires
- le manque d'effectifs professoraux possédant les titres et qualités nécessaires.
- l'emplacement.

## Facteurs pancanadiens liés au recrutement

Les écoles d'un bout à l'autre du Canada ont indiqué des facteurs semblables qui nuisent à leur capacité de recruter des effectifs professoraux. Les trois enjeux principaux sont présentés au Tableau K.

**Tableau K Facteurs liés au recrutement, 2011**

Facteurs de recrutement	% des répondants indiquant le facteur
Une pénurie d'infirmières praticiennes, d'infirmières titulaires d'une maîtrise et d'un doctorat qui cherchent des postes en milieu universitaire.	54,4
Des salaires moins élevés pour les effectifs professoraux titulaires d'une maîtrise et d'un doctorat comparativement aux salaires offerts en milieux de pratique.	31,6
Manque de financement durable pour créer des postes à temps plein	26,3

Source : *Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières.*

Le taux de réponse à la question portant sur les facteurs nuisant à la capacité de recruter des effectifs professoraux à temps plein est 51,4 % (57réponses).

## Sommaire des principaux constats des programmes et des effectifs professoraux

- Le nombre de nouvelles étudiantes aux PAP a continué d'augmenter en 2010-2011 à la suite de l'expansion des sièges et des modèles de prestation de programmes dans la dernière décennie.
- Bien que les diplômés en soins infirmiers enregistrés ont augmenté, les admissions ont diminué légèrement pour la première fois en 10 ans. En 2010-2011, 15 370 nouvelles étudiantes aux PAP représentent une diminution de 1,5% (par rapport à 15 606 l'année précédente)
- Le nombre des programmes accélérés a continué à augmenter en 2010-2011.
- 53,5 % de tous les programmes ont maintenant recours à une forme de formation à distance, ce qui devrait faciliter l'accès aux étudiants.
- L'augmentation des admissions aux programmes d'études supérieures doit être soutenue afin d'éviter une pénurie potentielle de professeurs, puisque les données ci-dessous indiquent:
  - 38,7 % des effectifs professoraux appartenaient à la cohorte des 55 ans et plus.
  - 17,9 % des effectifs professoraux appartenaient à la cohorte des 60 ans et plus (309 de 1729)
  - Actuellement, il y a 480 étudiantes dans les programmes de doctorat au Canada, dont 110 sont des professeurs.
  - Le groupe de remplacement des étudiants au doctorat est actuellement de 370.
  - Bien qu'il y ait eu une augmentation d'admissions aux programmes de maîtrise et de doctorat et une augmentation au taux de diplômés, le nombre de remplaçants potentiels (maîtrise et doctorat) pour les professeurs prenant leur retraite est insuffisant si les inscriptions aux programmes de premier cycle demeurent au niveau actuel.

## RÉSULTATS DE 2010-2011

La partie conjointe de l'AIIC et de l'ACESI de l'enquête de 2010-2011 a été distribuée à 135 écoles de sciences infirmières offrant une formation menant à l'admission à la profession qui permet aux diplômées de postuler l'inscription ou l'autorisation initiale comme infirmière autorisée ou titulaire d'une formation post-diplôme et d'une formation supérieure. Cent onze des 135 écoles ont répondu, dont 84 des 91 membres de l'ACESI.

Le taux de réponse à l'enquête s'est établi à 82,2 % et celui des membres de l'ACESI, à 92 %. Consulter les détails dans les tableaux à compter de la page 22 pour y trouver davantage de renseignements sur les données omises ou inutilisables. En moyenne, 66,0 % des écoles ont répondu aux questions portant sur les effectifs professoraux.

Des périodes et des méthodologies de collecte différentes et la sous-déclaration d'un faible pourcentage d'écoles peuvent produire des divergences entre les statistiques des gouvernements et des organismes de réglementation provinciaux ou territoriaux et les données de *l'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*.

Les tableaux suivants représentent les données produites par chacune des écoles participantes et n'incluent pas les données provenant d'autres sources. Ni l'AIIC ni l'ACESI ne sont responsables des erreurs commises dans les données produites par les écoles.

**Remarque : les données de l'OIIQ sont utilisées seulement pour la section «Principaux constats des programmes de 2010-2011»**

Il importe de lire les remarques jointes à chaque tableau, ainsi que la section « Notes sur la méthodologie » qui contient des renseignements pertinents à tous les tableaux et qui se trouve à la page 53. L'Annexe A présente la méthodologie d'enquête au complet et la liste de définitions.



**Tableau 1 Programmes d'enseignement selon la province ou le territoire – Écoles offrant des programmes de diplôme, de baccalauréat et d'études supérieures en 2010-2011 selon la catégorie de programme**

Les partenaires des programmes de collaboration menant au baccalauréat sont indiqués en retrait sous l'établissement qui attribue le diplôme.

	Diplôme	Bacc.	Post inf. aut.	Maîtrise	Doctorat	IP
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>						
Memorial University of Newfoundland		√	√	√		√
Centre for Nursing Studies		√				√
Western Regional School of Nursing		√				
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>						
University of Prince Edward Island		√				
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Cape Breton University		√				
Dalhousie University		√	√	√	√	√
St. Francis Xavier University		√	√			
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Université de Moncton		√	√	√		√
University of New Brunswick		√		√		√
<b>Québec</b>						
Abitibi-Témiscamingue, CEGEP	√					
Alma, CEGEP	..					
André-Laurendeau, CEGEP	..					
Baie-Comeau, CEGEP	√					
Beauce Appalaches, CEGEP	..					
Bois-de-Boulogne, CEGEP	√					
Chicoutimi, CEGEP	√					
Dawson, CEGEP	..					
Drummondville, CEGEP	√					
Édouard-Montpetit, CEGEP	√					
François-Xavier-Garneau, CEGEP	..					
Gaspésie, CEGEP	√					
Granby Haute-Yamaska, CEGEP	√					
Heritage, CEGEP	√					
John-Abbott, CEGEP	..					
Jonquière, CEGEP	√					
La Pocatière, CEGEP	..					
Lévis-Lauzon, CEGEP	..					
Limoilou, CEGEP	..					
Maisonneuve, CEGEP	..					
Matane, CEGEP	√					
McGill University / Université McGill		√	√	√	√	√
Montmorency, CEGEP	√					

	Diplôme	Bacc.	Post inf. aut.	Maîtrise	Doctorat	IP
Outaouais, CEGEP	√					
Régional de Lanaudière, CEGEP	..					
Rimouski, CEGEP	√					
Rivière-du-Loup, CEGEP	√					
Sainte-Foy, CEGEP	..					
Saint-Félicien, CEGEP	..					
Saint-Hyacinthe, CEGEP	..					
Saint-Jean-sur-Richelieu, CEGEP	..					
Saint-Jérôme, CEGEP	..					
Saint-Laurent, CEGEP	√					
Sept-Îles, CEGEP	..					
Shawinigan, CEGEP	..					
Sherbrooke, CEGEP	√					
Sorel-Tracy, CEGEP	..					
Thetford, CEGEP	√					
Trois-Rivières, CEGEP	..					
Université Laval		√	√	√	√	√
Université de Montréal		√	√	√	√	√
Université de Sherbrooke			√	√	√	
Université du Québec à Chicoutimi		√	√	√		
Université du Québec à Rimouski			√	√		
Université du Québec à Trois Rivières		..	..	..		
Université du Québec en Abitibi- Témiscamingue			√			
Université du Québec en Outaouais		√	√	√		
Valleyfield, CEGEP	√					
Vanier, CEGEP	√					
Victoriaville, CEGEP	√					
Vieux-Montréal, CEGEP	..					
<b>Ontario</b>						
BrockUniversity		√	√			
LoyalistCollege		√				
Humber College (partenariat avec l'U du N.-B.)		√				
LakeheadUniversity		√	√	√		√
ConfederationCollege		√				
LaurentianUniversity / Université Laurentienne		√	√	√		√
CambrianCollege		√				
Collège Boréal		√				
NorthernCollege		√				
St. Lawrence College		√				
Sault College		..				
McMaster University		√	√	√	√	√
ConestogaCollege		√				
Mohawk College		√				
NipissingUniversity		√				

	Diplôme	Bacc.	Post inf. aut.	Maitrise	Doctorat	IP
CanadoreCollege		√				
Queen'sUniversity		√	√	√	√	√
RyersonUniversity		√	√	√		√
CentennialCollege		√				
George Brown College		√				
Trent University/Fleming College		√				
University of Ontario Institute of Technology		√	√			
Durham College		√				
University of Ottawa / Université d'Ottawa		√	√	√	√	√
Algonquin		√				
Cité Collégiale, La		√				
University of Toronto		√		√	√	√
University of Western Ontario		√		√	√	√
FanshaweCollege		√				
University of Windsor		√	√	√		√
Lambton College		√				
St. Clair College		√				
York University, Atkinson College		√	√	√		√
Georgian College		√				
Seneca College		√				
<b>Manitoba</b>						
Brandon University		√	√			
Collège Universitaire de Saint-Boniface (partenariat avec l'Université d'Ottawa / Université d'Ottawa)	√	√				
University College of the North		√				
University of Manitoba		√	√	√	√	√
Red River College	√	√				
<b>Saskatchewan</b>						
University of Saskatchewan		√	√	√	√	√
First Nations University of Canada		√				
Saskatchewan Institute of Applied Sciences and Technology		√				√
<b>Alberta</b>						
Athabasca University		√	√	√		√
Mount Royal University		√				
University of Alberta		√	√	√	√	√
Grande Prairie College		√				
Grant MacEwanCollege	√	√				
KeyanoCollege		√				
RedDeerCollege		√				
University of Calgary		√	√	√	√	√
MedicineHatCollege		√				
University of Lethbridge		√	√	√		
Lethbridge College		√				

	Diplôme	Bacc.	Post inf. aut.	Maîtrise	Doctorat	IP
<b>Colombie-Britannique</b>						
British Columbia Institute of Technology		√	√			
Douglas College		√				
Kwantlen University College		√				
Langara Community College		√				
Thompson Rivers University		√	√			
Trinity Western University		√				
University College of the Fraser Valley		√	..			
University of British Columbia		√	√	√	√	√
University of British Columbia – Okanagan		√	√	√		
University of Northern British Columbia		√	√	√		√
College of New Caledonia		..				
Northwest Community College		√				
University of Victoria		√	√	√	√	√
Camosun College		√				
College of the Rockies		√				
Selkirk College		√				
Vancouver Island University (auparavant Malaspina University-College)		√	√			
North Island College		√	√			
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>						
Aurora College (a fait équipe avec University of Victoria pour le baccalauréat et avec l'université de Dalhousie pour la maîtrise des IP)	√	√		√		√
<b>Nunavut</b>						
Nunavut Arctic College (a fait équipe avec Dalhousie University)		√				
<b>Yukon</b> : aucun programme.						
<b>Total pour le CANADA</b>	<b>46</b>	<b>89</b>	<b>37</b>	<b>32</b>	<b>16</b>	<b>28</b>

## Remarques

Les nombres sous « Total pour le Canada » incluent les programmes connus pour être offerts par des écoles qui n'ont pas répondu à l'enquête. Le symbole « .. » sert à indiquer ces programmes.

Dans ce tableau, « Bacc. » s'entend des programmes menant au baccalauréat de base.

Consulter l'Annexe A pour plus de détails sur la méthodologie.

## Symboles

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

**Tableau 2 Admissions, inscriptions et diplômées, selon le type de programme, 2010-2011**

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire.

Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
<b>PROGRAMMES DE DIPLÔME</b>														
Admissions	2 339	...	...	...	...	2308	...	31	...	...	...	..	...	...
Inscriptions	5390	...	...	...	...	5205	...	185	...	...	...	...	...	...
Diplômées 2011	960	...	...	...	...	859	...	101	...	...	...	...	...	...
Diplômées 2011 pourcentage du total	100 %	...	...	...	...	89,5	...	10,5	...	...	...	...	...	...
<b>PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT</b>														
Admissions	10 426	282	75	417	324	532	4 182	517	526	2 090	1 404	31	8	...
Inscriptions	37 469	991	271	1 426	1 338	1 457	15 581	1 669	1 544	6 998	6 078	95	21	...
Diplômées 2011	8426	223	67	265	291	310	3 703	397	387	1 396	1 370	16	*	...
Diplômées 2011 pourcentage du total	100 %	2,6	0,7	3,1	3,5	3,7	43,9	4,7	4,7	16,6	16,3	0,1	0,01	...
<b>PROGRAMMES BACCALAURÉAT POSTDIPLÔME</b>														
Admissions	2 325	43	...	83	*	1173	312	.	...	470	240	...	...	...
Inscriptions	8215	111	...	450	111	3553	1 950	128	...	1 552	405	...	...	...
Diplômées, 2011	1 743	11	...	41	41	769	534	28	...	134	162	...	...	...
Diplômées 2011 pourcentage du total	100 %	0,6	...	2,3	2,3	43,3	30,1	1,6	...	7,5	9,1	...	...	...
<b>PROGRAMMES DE MAÎTRISE</b>														
Admissions	1034	27	...	21	17	179	383	...	...	270	137	...	...	...
Inscriptions	2 620	103	...	83	61	505	749	66	...	680	342	...	...	...
Diplômées 2010	644	13	...	11	7	115	304	17	...	115	62	...	...	...
Diplômées 2010 pourcentage du total	100 %	2,0	...	1,7	1,1	17,9	47,2	2,6	...	17,9	9,6	...	...	...
<b>PROGRAMMES DE DOCTORAT</b>														
Admissions	80	...	...	*	...	18	21	...	...	21	16	...	...	...
Inscriptions	480	...	...	21	...	92	178	...	...	125	64	...	...	...
Diplômées 2011	89	...	...	*	...	12	51	...	...	19	6	...	...	...
Diplômées 2011 pourcentage du total	100 %	...	...	1,1	...	13,5	57,3	...	...	21,3	6,7	...	...	...
<b>PROGRAMMES DE FORMATION D'IP</b>														
Admissions	465	...	...	...	12	50	176	...	11	182	30	*	...	...
Inscriptions	1 115	10	...	...	41	75	423	11	22	455	70	8	...	...
Diplômées 2011	408	10	...	...	8	30	249	5	*	72	26	*	...	...
Diplômées 2011 pourcentage du total	100 %	2,5	...	...	2,0	7,4	61,0	1,2	1,0	17,4	6,4	1,0	...	...

## Remarques

- L'OIIQ a rapporté : 4898 étudiantes admises à un programme menant à un diplôme et 547 à des programmes de baccalauréat; 2327 étudiantes ont terminé un programme de diplôme et 362 un programme de baccalauréat. Les données sur l'inscription n'ont pas été déclarées.
- Les totaux peuvent ne pas atteindre 100 % en raison de l'arrondissement des nombres.

Résumé des données omises et inutilisables :

### Ontario

Baccalauréat pour infirmières déjà autorisées

Données sur les admissions de trois écoles; données sur les inscriptions d'une école

### Manitoba

Baccalauréat

Données sur les admissions d'une école

Baccalauréat pour infirmières déjà autorisées

Données sur les admissions de deux écoles

Maîtrise

Données sur les admissions d'une école; données sur les diplômés d'une école

Doctorat

Données sur les admissions d'une école

### Saskatchewan

Baccalauréat pour infirmières déjà autorisées

Données pour les admissions d'une école; données sur les inscriptions d'une école; données sur les diplômés d'une école

Infirmière Praticienne

Données pour les admissions d'une école; données sur les inscriptions d'une école; données sur les diplômés d'une école

Maîtrise

Données pour les admissions d'une école; données sur les inscriptions d'une école; données sur les diplômés d'une école

Doctorat

Données pour les admissions d'une école; données sur les inscriptions d'une école; données sur les diplômés d'une école

### Alberta

Baccalauréat pour infirmières déjà autorisées

Données sur les admissions d'une école

Maîtrise

Données sur les admissions d'une école; données sur les diplômés d'une école

### Colombie-Britannique

Baccalauréat

Données sur les admissions de deux écoles; données sur les inscriptions d'une école

Baccalauréat pour infirmières déjà autorisées

Donnés sur les admissions de cinq écoles; données sur les inscriptions d'une école; données sur les diplômés de deux écoles

Maîtrise  
Infirmière praticienne

Données sur les admissions d'une école  
Données sur les admissions d'une école

### **Île-du-Prince-Édouard**

Maîtrise

Données sur les diplômés d'une école

### **Québec**

Maîtrise

Données sur les admissions d'une école;  
données sur les diplômés d'une école

Doctorat

Données sur les diplômés d'une école

### **Symboles**

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- \* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- \*\* Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

**Tableau 3 : Programmes menant à un diplôme – Admissions, inscriptions et diplômées, 2006-2011**

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire.

Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	Canada	T	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
<b>ADMISSIONS</b>														
<b>2006-2007</b>														
	1 984	...	...	...	...	1 821	...	102	...	61	...	..	...	...
<b>2007-2008</b>	2 497	...	...	...	...	2 395	...	102	...	..	...	..	...	...
<b>2008-2009</b>	2 063	...	...	...	...	1 863	...	127	...	73	...	..	...	...
<b>2009-2010</b>	1 965	...	...	...	...	1 812	...	153	...	...	...	..	...	...
<b>2010-2011</b>	2339	...	...	...	...	2308	...	31	...	...	...	..	...	...
<b>INSCRIPTIONS</b>														
<b>2006-2007</b>														
	6 299	...	...	...	...	5 709	...	**	...	330	...	*	...	...
<b>2007-2008</b>	7 570	...	...	...	...	6 998	...	**	...	311	...	*	...	...
<b>2008-2009</b>	4 968	...	...	...	...	4 568	...	308	...	**	...	*	...	...
<b>2009-2010</b>	5 355	...	...	...	...	4 997	...	358	...	**	...	...	...	...
<b>2010-2011</b>	5390	...	...	...	...	5205	...	185	...	...	...	..	...	...
<b>DIPLÔMÉES</b>														
<b>2007</b>														
	1 280	...	...	...	...	963	...	**	...	217	...	*	...	...
<b>2008</b>	1 624	...	...	...	...	1 335	...	104	...	180	...	5	...	...
<b>2009</b>	925	...	...	...	...	741	...	**	...	92	...	*	...	...
<b>2010</b>	872	...	...	...	...	774	...	170	...	...	...	*	...	...
<b>2011</b>	960	...	...	...	...	859	...	101	...	...	...	..	...	...



## Remarques

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2006-2007 : Au Québec, deux programmes menant à un diplôme n'ont pas produit de données sur les admissions.
- 2007-2008 : Données sur les admissions pour deux écoles du Québec  
Données sur les inscriptions pour une école de l'Alberta
- 2008-2009 : Toutes les données utilisables
- 2009-2010 : Toutes les données utilisables
- 2010-2011 : Toutes les données utilisables

L'OIIQ indique les informations suivantes sur les programmes menant à un diplôme au Québec :

- 2006-2007 : 3 473 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme en 2006-2007 et 2 242 étudiantes ont terminé un programme menant à un diplôme en 2007. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2007-2008 : 3 615 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme en 2007-2008 et 2 046 étudiantes ont terminé un programme menant à un diplôme en 2008. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2008-2009 : 3 993 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme en 2008-2009, et 1 996 étudiantes ont terminé un programme menant à un diplôme en 2009. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2009-2010 : 4 522 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme en 2009-2010 et 522 étudiantes au baccalauréat; 2 508 étudiantes ont terminé un diplôme et 495 un baccalauréat. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2010-2011 : 4898 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme en 2010-2011 et 547 étudiantes au baccalauréat; 2327 étudiantes ont obtenu un diplôme et 362 un baccalauréat. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.

## Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- \* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- \*\* Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

**Tableau 4 Programmes de baccalauréat – Admissions, inscriptions et diplômées, 2006-2011**

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire.

Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CAN ADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
<b>ADMISSIONS</b>														
2006-2007	9 278	262	59	379	435	405	3 629	451	348	1 777	1 494	27	12	...
2007-2008	9 632	257	61	361	492	418	4 212	253	429	1 874	1 237	28	10	...
2008-2009	9 644	279	79	469	318	296	3 743	481	488	2 103	1 352	29	7	...
2009-2010	10 874	251	89	375	290	486	4 704	395	505	2 382	1 344	38	15	...
2010-2011-	10 426	282	75	417	324	532	4182	517	564	2090	1404	31	8	...
<b>INSCRIPTIONS</b>														
2006-2007	32 385	897	228	1 239	1 272	1 929	13 202	1 864	1 290	5 117	5 269	48	30	...
2007-2008	33 687	921	233	1 204	1 446	1 701	14 362	1 537	1 434	5 699	5 048	77	25	...
2008-2009	34 037	105	252	1 275	1 488	837	13 587	1 767	1 527	6 283	5 868	74	22	...
2009-2010	37 065	991	262	1 321	1 376	1 874	15 417	1 687	1 712	6 519	5 813	93	26	...
2010-2011	37 469	991	271	1426	1338	1457	15 581	1669	1544	6998	6078	95	21	...
<b>DIPLÔMÉES</b>														
2007	6 843	221	56	283	259	380	2 828	369	259	1 031	1 132	10	15	...
2008	6 632	201	55	287	256	152	2 797	352	319	1 148	1 048	12	5	...
2009	7 330	197	46	302	263	161	3 409	361	355	1 135	1 087	9	5	...
2010	7 918	166	54	302	303	289	3 578	413	315	1 204	1 275	14	5	...
2011	8426	223	67	265	291	310	3703	397	387	1396	1370	16	*	...

## Remarques

En 2007, le traitement des données sur les diplômées qui sont affectées par des partenariats offrant des programmes qui chevauchent les frontières provinciales ou territoriales a changé afin que les diplômées issues de ces partenariats soient indiquées selon leur province ou territoire d'origine. On a modifié les données historiques au besoin.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2006-2007 : En Ontario, une école n'a pas fourni de données sur les admissions.
- 2007-2008 : Données sur l'admission de deux écoles de la Colombie-Britannique, d'une école du Manitoba et de deux écoles de l'Ontario.  
Données d'inscriptions d'une école en Colombie Britannique.
- 2008-2009 : Données sur l'admission d'une école au Québec, de trois écoles de l'Ontario et de deux écoles en Colombie Britannique.
- 2009-2010 : Données sur l'admission de deux écoles en Ontario et d'une école en Colombie-Britannique.
- 2010-2011 : Données sur l'admission de deux écoles en Colombie-Britannique et d'une école au Manitoba; Données sur les inscriptions d'une école en Colombie-Britannique

L'OIIQ a fourni les renseignements suivants sur les programmes de diplôme au Québec :

- 2006-2007 : 3 473 étudiantes ont été admises au diplôme en 2006-2007 et 2 242 ont obtenu leur diplôme en 2007. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2007-2008 : 3 615 étudiantes ont été admises au diplôme en 2007-2008 et 2 046 ont obtenu leur diplôme en 2008. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2008-2009 : 3 993 étudiantes ont été admises au diplôme en 2008-2009 et 1 996 ont obtenu leur diplôme en 2009. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2009-2010 : 4 522 étudiantes ont été admises au diplôme en 2009-2010 et 522 au baccalauréat; 2,019 étudiantes ont obtenu leur diplôme et 356 leur baccalauréat. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies (Remarque : Les données ont été corrigées par OIIQ en 2011. En 2009-2010, l'OIIQ a rapporté : 4522 étudiantes étaient admises a un programme menant a un diplôme et 522 a des programmes de baccalauréat; 2508 étudiantes avaient termine un programme de diplôme et 495 un programme de baccalauréat. Les données sur l'inscription n'étaient pas déclarées).
- 2010-2011 : 4898 étudiantes ont été admises au diplôme en 2010-2011 et 547 au baccalauréat; 2 327 ont obtenu leur diplôme et 362 leur baccalauréat. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.

## Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- \* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- \*\* Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

**Tableau 5 Programmes de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées ou immatriculées – Admissions, inscriptions et diplômées, 2006-2011**

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire.  
Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT	
<b>ADMISSIONS</b>														
2006-2007	2 438	36	...	97	108	1 011	737	50	167	157	75	...	...	...
2007-2008	2 171	62	...	92	39	937	689	106	95	142	9	...	...	...
2008-2009	2 079	15	...	81	12	634	584	..	72	499	182	...	...	...
2009-2010	2 530	40	...	74	5	1 287	661	..	...	522	248	...	...	...
2010-2011	2325	43	...	83	*	1173	312	..	...	470	240	...	...	...
<b>INSCRIPTIONS</b>														
2006-2007	8 031	188	...	610	255	2 319	1 870	164	325	1 371	929	...	...	...
2007-2008	8 765	373	...	621	247	2 223	2 627	159	325	1 363	827	...	...	...
2008-2009	8 619	135	...	446	182	3 524	1 742	143	207	1 729	511	...	...	...
2009-2010	8985	143	...	369	126	4 158	1 860	146	167	1 547	754	...	...	...
2010-2011	8215	111	...	450	111	3553	1905	128	...	1552	405	...	...	...
<b>DIPLÔMÉES</b>														
2007	1 934	12	...	39	41	833	486	36	51	170	266	...	...	...
2008	1 923	*	...	**	47	766	599	44	49	153	227	...	...	...
2009	1 936	21	...	62	37	657	728	38	59	170	164	...	...	...
2010	1 775	9	...	44	38	746	513	35	57	163	170	...	...	...
2011	1743	111	...	41	41	769	534	28	...	134	162	...	...	...

## Remarques

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2006-2007 : Au Québec, une école n'a pas produit de données sur les admissions; une école n'a pas produit de données sur les inscriptions et une école n'a pas produit de données sur les diplômées
- En Colombie-Britannique, quatre écoles n'ont pas produit de données sur les admissions et une école n'a pas produit de données sur les inscriptions ou sur les diplômées.
- 2007-2008 : Données sur l'admission de quatre écoles de la Colombie-Britannique, d'une école de l'Alberta, d'une école du Manitoba et d'une école du Nouveau-Brunswick.
- Données sur l'inscription de deux écoles de la Colombie-Britannique et d'une école de l'Ontario.
- Données sur les diplômées d'une école de la Colombie-Britannique et d'une école de l'Ontario.
- 2008-2009 : Au Nouveau-Brunswick, une école n'a pas produit de données sur les admissions; deux écoles du Québec, deux écoles de l'Ontario, deux écoles du Manitoba, une école de l'Alberta et six écoles de la Colombie-Britannique.
- Données sur l'inscription de deux écoles de la Colombie-Britannique.
- Données sur les diplômées d'une école de la Colombie-Britannique.
- 2009-2010 : Données sur l'admission de deux écoles de l'Ontario, une école en Alberta, 5 cinq écoles en Colombie-Britannique.
- Données sur l'inscription de deux écoles en Colombie-Britannique.
- Données sur les diplômées de deux écoles en Colombie-Britannique.
- 2010-2011 : Données sur l'admission d'une école en Alberta, cinq écoles en Colombie-Britannique, 2 écoles au Manitoba, 3 écoles en Ontario, 1 école au Nouveau-Brunswick et 1 école en Saskatchewan.
- Données sur l'inscription d'une école en Colombie-Britannique, 1 école en Saskatchewan et une école en Ontario.
- Données sur les diplômés de deux écoles en Colombie-Britannique et une école en Saskatchewan.

## Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- \* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- \*\* Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

**Tableau 6 Programmes de maîtrise – Admissions, inscriptions et diplômées, 2006-2011**

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	T N	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
<b>ADMISSIONS</b>														
2006-2007	946	20	...	16	18	171	306	19	21	259	116	...	...	...
2007-2008	977	17	...	20	34	232	287	..	18	270	99	...	...	...
2008-2009	1 130	25	...	26	37	171	421	22	28	258	142	...	...	...
2009-2010	883	30		14	13	214	326	...	15	178	93	...	...	...
2010-2011	1034	27		21	17	179	383	...	...	270	137	...	...	...
<b>INSCRIPTIONS</b>														
2006-2007	2 981	75	...	93	141	528	694	59	50	933	408	...	...	...
2007-2008	3 303	79	...	95	105	556	790	90	51	926	611	...	...	...
2008-2009	3 416	75	...	149	95	558	907	90	54	1 067	421	...	...	...
2009-2010	2 420	85		56	60	422	772	60	53	635	277	...	...	...
2010-2011	2620	10	...	83	61	505	749	66	...	680	342	...	...	...
<b>DIPLÔMÉES</b>														
2007	603	21	...	9	21	108	199	15	18	131	81	...	...	...
2008	723	14	...	15	15	128	243	22	12	167	107	...	...	...
2009	786	15	...	28	14	102	302	18	15	196	96	...	...	...
2010	607	8		10	11	109	258	7	13	108	86	...	...	...
2011	644	13	...	11	7	115	304	17	...	115	62	...	...	...

## Remarques

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2006-2007 : Au Québec, une école n'a pas produit de données sur les admissions; une école n'a pas produit de données sur les inscriptions; une école n'a pas produit de données sur les diplômées.  
En Ontario, une école n'a pas produit de données sur les admissions.  
En Alberta, une école n'a pas produit de données sur les admissions  
En Colombie-Britannique, une école n'a pas produit de données sur les admissions
- 2007-2008 : Données sur l'admission d'une école de la Colombie-Britannique, d'une école du Manitoba et d'une école de l'Ontario.
- 2008-2009 : Données sur l'admission de deux écoles du Québec et d'une école de la Colombie-Britannique.
- 2009-2010 : Données sur l'admission dans une école en Ontario, une école au Manitoba, une école en Alberta et deux écoles en Colombie-Britannique. Données sur les diplômés d'une école en Alberta, 2 écoles en Colombie-Britannique, une école en Ontario et 2 écoles au Québec
- 2010-2011 : Données sur l'admission d'une école en Alberta, une école en Colombie-Britannique, une école au Manitoba, une école au Québec et une école en Saskatchewan.  
Données sur l'inscription d'une école en Saskatchewan  
Données sur les diplômés d'une école en Saskatchewan, une école en Alberta, une école au Manitoba, une école en Ontario, une école au Québec et une école de l'Île-du-Prince-Édouard.

## Symboles

- .. Nombre non disponible  
... Nombre non approprié ou sans objet

**Tableau 7 Programmes de doctorat – Admissions, inscriptions et diplômées, 2006-2012**

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire.  
Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
<b>ADMISSIONS</b>													
2006-2007	78	...	...	**	...	17	41	..	..	*	9	...	...
2007-2008	82	...	...	*	...	11	32	...	*	21	12	...	...
2008-2009	84	...	...	*	...	10	42	...	*	15	10	...	...
2009-2010	89	...	...	*	...	19	31	...	9	17	10	...	...
2010-2011	80	...	...	*	...	18	21	...	...	21	16	...	...
<b>INSCRIPTIONS</b>													
2006-2007	358	...	...	10	...	95	139	..	..	84	30	...	...
2007-2008	380	...	...	14	...	93	142	...	7	85	39	...	...
2008-2009	401	...	...	18	...	50	163	...	6	120	44	...	...
2009-2010	488	...	...	20	...	100	155	...	54	112	47	...	...
2010-2011	480	...	...	21	...	92	178	...	...	125	64	...	...
<b>DIPLÔMÉES</b>													
2007	44	...	...	*	...	8	12	..	*	18	**	...	...
2008	39	...	...	0	...	10	6	...	*	18	*	...	...
2009	42	...	...	0	...	8	21	...	*	10	*	...	...
2010	77	...	...	*	...	12	14	...	*	*	39	...	...
2011	89	...	...	*	...	12	51	...	...	19	.6	...	...



## Remarques

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2006-2007 : Au Québec, une école n'a pas produit de données sur les admissions et une école n'a pas produit de données sur les diplômées.  
En Alberta, une école n'a pas produit de données sur les admissions.
- 2007-2008 : Données sur les admissions d'une école du Québec.
- 2008-2009 : Toutes les écoles ont produit toutes les données demandées.
- 2009-2010 : Données sur les admissions d'une école en Ontario.
- 2010-2011 : Données sur l'admission d'une école en Saskatchewan.  
Données sur l'inscription d'une école en Saskatchewan.  
Données sur les diplômés d'une école en Saskatchewan, une école au Manitoba et une école au Québec.

## Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- \* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- \*\* Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

**Tableau 8 Programmes de formation d'infirmières praticiennes – Admissions, inscriptions et diplômées, 2006-2011**

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire.  
Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT	
<b>ADMISSIONS</b>														
<b>2006-2007</b>														
383	10	...	7	**	**	181	13	19	104	38	..	...	...	
<b>2007-2008</b>														
350	0	...	13	17	24	191	..	**	68	30	7	...	...	
<b>2008-2009</b>														
417	26	...	14	5	26	165	10	12	114	45	0	...	...	
<b>2009-2010</b>														
468	21	...	20	10	47	163	...	20	154	26	7	...	...	
465	...	...	...	12	50	176	...	11	182	30	*	...	...	
<b>INSCRIPTIONS</b>														
<b>2006-2007</b>														
899	13	...	**	44	11	324	30	34	334	97	*	...	...	
<b>2007-2008</b>														
934	**	...	24	42	40	424	..	23	260	108	*	...	...	
<b>2008-2009</b>														
1 133	39	...	23	42	51	342	27	24	483	102	0	...	...	
<b>2009-2010</b>														
1 131	33	...	54	41	84	319	20	26	458	89	7	...	...	
2010-2011	1115	10	...	...	41	75	423	11	22	455	70	8	...	...
<b>DIPLÔMÉES</b>														
<b>2007</b>														
330	13	...	**	14	15	158	12	13	66	28	*	...	...	
<b>2008</b>														
272	10	...	*	*	5	159	..	6	55	29	0	...	...	
<b>2009</b>														
379	0	...	10	7	5	216	6	8	94	33	0	...	...	
<b>2010</b>														
379	6	...	9	5	40	135	14	6	105	52	7	...	...	
2011	408	10	...	...	8	30	249	5	*	72	26	*	...	...

## Remarques

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2006-2007 : Toutes les écoles ont produit toutes les données demandées.
- 2007-2008 : Données sur l'admission de 2 écoles de l'Alberta, d'une école du Manitoba et d'une école de Terre-Neuve-et-Labrador.  
Données sur les inscriptions de 2 écoles de l'Alberta et d'une école du Manitoba.  
Données sur les diplômées d'une école de l'Alberta, d'une école du Manitoba et d'une école des Territoires du Nord-Ouest.
- 2008-2009 : Données sur les admissions de 2 écoles de l'Ontario
- 2009-2010 : Données sur les admissions d'une école à Terre-Neuve et d'une école dans les Territoires du Nord-Ouest.  
Données sur les inscriptions d'une école à Terre-Neuve et d'une école dans les Territoires du Nord-Ouest.  
Données sur les diplômées d'une école de Terre-Neuve.
- 2010-2011 : Données sur l'admission d'une école en Colombie-Britannique, une au Manitoba et une en Saskatchewan.  
Données sur l'inscription d'une école en Saskatchewan.  
Données sur les diplômés d'une école en Saskatchewan.

## Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- \* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- \*\* Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.
- r nombre révisé

**Tableau 9 Cohortes d'âge des effectifs professoraux en sciences infirmières, 2011**

	2011
<b>Cohortes d'âge</b>	
< 35	120
35 à 39	157
40 à 44	207
45 à 49	267
50 à 54	314
55 à 59	355
60 +	309
<b>Total</b>	<b>1 729</b>

**Remarques**

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 67,6 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- une école à Terre-Neuve-et-Labrador
- une école de la Nouvelle-Écosse
- vingt-quatre écoles au Québec
- deux écoles en Alberta
- une école en Saskatchewan
- une école au Manitoba
- sept écoles en Ontario
- deux écoles en Colombie-Britannique

Le total des effectifs professoraux permanents à temps plein indiqué dans ce tableau (1 729) est moins élevé que le total indiqué au Tableau 10 (2 317), car les résultats selon la cohorte d'âge n'étaient pas disponibles pour tous les effectifs professoraux.

**Tableau 10 Effectifs professoraux à temps plein, 2011**

STATUT D'EMPLOI DES EFFECTIFS PROFESSORAUX	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
Permanent temps plein	2 317	97	12	59	70	244	629	143	175	318	550	17	*	...
Contractuel temps plein	1 763	77	24	...	32	678	406	71	10	355	107	...	*	...
<b>Total</b>	<b>4 080</b>	<b>174</b>	<b>36</b>	<b>59</b>	<b>102</b>	<b>922</b>	<b>1035</b>	<b>214</b>	<b>185</b>	<b>673</b>	<b>657</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>...</b>

### Remarques

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 82 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- quinze écoles au Québec
- cinq écoles en Ontario

Le total des effectifs professoraux permanents à temps plein indiqué dans ce tableau (2 317) est plus élevé que le total (1729) indiqué au Tableau 9, car les résultats selon les cohortes d'âge n'étaient pas disponibles pour tous les effectifs professoraux.

### Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- \* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- \*\* Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

**Tableau 11 Perfectionnement en cours – Effectifs professoraux à temps plein, 2011**

TITRE	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
Baccalauréat, sciences infirmières	10	...	...	...	...	...	...	8	...	...	*	...	...	...
Baccalauréat, autre	2	...	...	...	...	...	*	...	...	...	...	...	...	...
Maîtrise, sciences infirmières	188	7	...	*	22	*	27	26	16	37	46	*	...	...
Maîtrise, autre	30	...	...	...	*	*	7	...	5	7	6	...	...	...
Doctorat, sciences infirmières	110	9	...	10	5	13	34	*	*	20	16	...	...	...
Doctorat, autre	61	...	...	...	5	14	11	*	11	7	9	...	...	...
Études postdoctorales, sciences infirmières	7	...	...	...	...	*	*	...	...	*	...	...	...	...
Études postdoctorales, autre	*	...	...	...	*	...	...	...	...	*	...	...	...	...
Infirmière praticienne, niveau non indiqué	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Infirmière praticienne, maîtrise	7	...	...	...	*	...	*	...	...	...	*	...	...	...
Infirmière praticienne niveau postmaîtrise	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

### Remarques

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 65,8 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- une école en Nouvelle-Écosse
- vingt-trois écoles au Québec
- neuf écoles en Ontario
- quatre écoles en Colombie-Britannique
- une école en Saskatchewan

### Symboles

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

\* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

**Tableau 12 Postes à temps plein déclarés comblés, 2011 et postes pour effectifs professoraux à temps plein dont la dotation a été déclarée et approuvée, 2012**

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
Postes comblés en 2011	208	11	0	1	14	9	53	4	12	66	35	...	3	...
Postes à combler en 2012	215	10	0	0	21	10	66	8	13	56	30	...	1	...
Total	423	21	0	1	35	19	119	12	25	122	65	...	4	...

### Remarques

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 58,6 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- une école en Alberta
- deux écoles en Nouvelle-Écosse
- vingt-quatre écoles au Québec
- sept écoles en Ontario
- une école au Manitoba
- quatre écoles en Colombie-Britannique

La suppression des valeurs ne s'applique pas à ces résultats.

### Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet

**Tableau 13 Postes d'effectifs professoraux à temps plein, approuvés et qu'on n'a pas pu combler, 2011**

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
Temps plein permanent	53	0	...	0	0	10	13	3	2	12	13	0	..	...
Temps plein contractuel	23	0	...	5	2	1	3	0	0	10	2	0	..	...
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>0</b>	<b>...</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>22</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>..</b>	<b>...</b>

### Remarques

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 48,6 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- quatre écoles en Alberta
- quatre écoles en Colombie-Britannique
- deux écoles au Manitoba
- une école en Saskatchewan
- une école à Terre-Neuve-et-Labrador
- une école à l'Île-du-Prince-Édouard
- une école en Nouvelle-Écosse
- vingt-cinq écoles au Québec
- seize écoles en Ontario

La suppression des valeurs ne s'applique pas à ces résultats.

### Symboles

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet



**Tableau 14 Contrats d'effectifs professoraux à temps plein et à temps partiel, 2011**

CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
3 474	29	6	...	186	330	1 860	147	141	430	343	..	2	...

### Remarques

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 67,6 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- une école en Nouvelle-Écosse
- vingt écoles au Québec
- neuf écoles en Ontario
- une école en Saskatchewan
- deux écoles en Colombie-Britannique
- une école aux Territoires du Nord-Ouest

### Symboles

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

\* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

**Tableau 15 Effectifs professoraux permanents à temps plein en congé, 2011**

CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
140	5	..	*	11	10	36	5	12	20	36	..	*	...

**Remarques**

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 63,1 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- une école des Territoires du Nord-Ouest
- une école en Nouvelle-Écosse
- vingt-cinq écoles au Québec
- sept écoles en Ontario
- deux écoles au Manitoba
- une école en Saskatchewan
- une école en Alberta
- trois écoles en Colombie-Britannique

**Symboles**

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

\* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

**Tableau 16 Catégories d'effectifs professoraux des écoles conférant des diplômes – Effectifs à temps plein, 2011**

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
<b>EFFECTIFS PERMANENTS À TEMPS PLEIN</b>														
Professeure titulaire	189	8	12	*	15	42	46	7	0	38	20	...	...	...
Professeure agrégée	306	9	0	14	14	57	90	13	*	61	45	...	...	...
Professeure adjointe	207	8	0	15	7	22	63	11	0	48	33	...	...	...
Infirmière enseignante	108	...	...	7	0	0	5	*	0	27	65	...	...	...
Institutrice (enseignement théorique) ou chargée de cours	186	0	0	0	10	72	20	11	0	21	52	...	...	...
Institutrice clinique	50	0	0	22	0	6	0	11	0	*	9	...	...	...
Institutrice en laboratoire de sciences infirmières	12	0	0	0	0	*	*	*	0	0	9	...	...	...
Assistante à l'enseignement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...	...	...
Technologue	2	0	0	0	0	0	0	*	0	0	*	...	...	...
Autre	195	0	0	0	5	0	18	21	47	25	79	...	...	...
<b>Total</b>	<b>1 225</b>	<b>25</b>	<b>12</b>	<b>60</b>	<b>46</b>	<b>199</b>	<b>244</b>	<b>80</b>	<b>50</b>	<b>222</b>	<b>313</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>
<b>EFFECTIFS CONTRACTUELS À TEMPS PLEIN</b>														
Professeure titulaire	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Professeure agrégée	25	...	...	...	...	...	25	...	...	...	...	...	...	...
Professeure adjointe	65	5	...	...	*	...	53	...	*	*	...	...	...	...
Infirmière enseignante	6	...	...	...	...	...	...	*	...	...	5	...	...	...
Institutrice (enseignement théorique) ou chargée de cours	337	8	...	...	...	72	42	24	*	156	32	...	...	...
Institutrice clinique	664	...	...	...	...	490	15	...	...	119	40	...	...	...
Institutrice en laboratoire de sciences infirmières	84	...	...	...	...	62	7	*	...	11	*	...	...	...
Assistante à l'enseignement	44	...	...	...	...	19	25	...	...	...	...	...	...	...
Technologue	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Autre	137	...	24	*	31	*	*	...	7	60	7	...	...	...
<b>Total</b>	<b>1 362</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>*</b>	<b>32</b>	<b>660</b>	<b>168</b>	<b>27</b>	<b>10</b>	<b>350</b>	<b>88</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>

### **Remarques**

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 81,9 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- seize écoles au Québec
- quatre écoles en Ontario

### **Symboles**

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

\* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

\*\* Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

**Tableau 17 Catégories d'effectifs professoraux des écoles ne conférant pas de diplômes – Effectifs à temps plein, 2011**

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
<b>EFFECTIFS PERMANENTS À TEMPS PLEIN</b>														
Professeure titulaire	493	...	...	...	...	...	253	...	125	20	69	17	*	...
Professeure agrégée	12	...	...	...	...	...	12	...	...	...	...	...	...	...
Professeure adjointe	19	...	...	...	...	...	19	...	...	...	...	...	...	...
Infirmière enseignante	233	56	...	...	...	...	...	...	...	40	137	...	...	...
Instructrice (enseignement théorique) ou chargée de cours	*	*	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Instructrice clinique	55	...	...	...	10	...	42	...	...	...	*	...	...	...
Instructrice en laboratoire de sciences infirmières	12	8	...	...	...	...	*	...	...	...	*	...	...	...
Assistante à l'enseignement	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Technologue	10	...	...	...	...	...	8	...	...	...	**	...	...	...
Autre	227	7	...	...	...	93	37	62	...	*	24	...	...	...
Total	1 062	72	...	...	10	14	374	62	125	64	237	17	*	...
<b>EFFECTIFS CONTRACTUELS À TEMPS PLEIN</b>														
Professeure titulaire	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Professeure agrégée	29	...	...	...	...	...	26	...	...	...	...	...	*	...
Professeure adjointe	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Infirmière enseignante	17	...	...	...	...	...	...	...	...	5	12	...	...	...
Instructrice (enseignement théorique) ou Chargée de cours	16	...	...	...	...	...	13	...	...	...	*	...	...	...
Instructrice clinique	263	40	...	...	...	...	203	...	...	...	20	...	...	...
Instructrice en laboratoire de sciences infirmières	14	14	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Assistante à l'enseignement	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Technologue	...	...	...	...	...	...	*	...	...	...	...	...	...	...
Autre	...	...	...	...	...	18	...	42	...	...	6	...	...	...
Total	401	54	...	...	...	18	243	42	...	...	41	...	*	...

### **Remarques**

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 81,9 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- seize écoles au Québec
- quatre écoles en Ontario

### **Symboles**

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

\* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

\*\* Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

**Tableau 18 Titre scolaire le plus élevé – Effectifs professoraux à temps plein, 2011**

TITRE	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
Diplôme, soins infirmiers	40	...	...	...	...	...	19	13	...	...	8	...	...	...
Diplôme, autre	...	...	...	...	...	...	...	*	...	...	0	...	...	...
Baccalauréat, sciences infirmières	496	14	...	10	38	*	45	115	37	114	108	9	*	...
Baccalauréat, autre	23	...	...	...	...	...	5	*	*	*	12	...	...	...
Maîtrise, sciences infirmières	962	70	...	26	39	50	235	70	60	187	219	5	*	...
Maîtrise, autre	419	25	...	5	10	11	73	36	29	87	139	*	*	...
Doctorat, sciences infirmières	306	9	...	*	14	44	98	12	...	60	65	*	...	...
Doctorat, autre	264	9	...	...	17	48	102	22	*	41	23	...	...	...
Études postdoctorales, sciences infirmières	51	...	...	*	...	9	18	...	13	8	...	...	...	...
Études postdoctorales, autre	39	*	...	...	*	9	12	...	...	7	9	...	...	...

### Remarques

Le taux de réponses à cette question s'est établi à 78,3 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- vingt-deux écoles au Québec
- cinq écoles en Ontario
- une école en Alberta
- une école en Saskatchewan
- une école de l'Île-du-Prince-Édouard
- une école en Nouvelle-Écosse

### Symboles

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

\* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

**Tableau 19 Titre d'infirmière praticienne – Effectifs professoraux à temps plein, 2011**

TITRE	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YT
Infirmière praticienne, deuxième cycle	14	*	...	...	*	...	10	*	...	...	...	...	..	...
Infirmière praticienne, maîtrise	64	*	...	...	*	*	25	5	*	7	15	6	...	...
Infirmière praticienne, post maîtrise	27	*	...	...	...	*	8	...	...	6	7	...	..	...
Infirmière praticienne, postmaîtrise	6	...	...	...	*	*	*	...	...	...	*	...	..	...

**Remarques**

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 78,3 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- vingt-deux écoles au Québec
- cinq écoles en Ontario
- une école en Alberta
- une école en Saskatchewan
- une école de l'Île-du-Prince-Édouard
- une école de la Nouvelle-Écosse

**Symboles**

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- \* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4



## *Notes sur la méthodologie – Tableaux de l'enquête*

### **Classification des programmes de formation en sciences infirmières**

Les programmes reçoivent un code de données normalisé, ce qui permet d'affecter les données sur la formation des infirmières autorisées à l'une des six catégories de programmes suivantes

Diplôme	Diplôme; option de sortie pour le diplôme, requalification pour infirmières auxiliaires non réglementées voulant devenir infirmières autorisées, requalification pour infirmières auxiliaires réglementées voulant devenir infirmières autorisées, programmes menant à un DEC
Baccalauréat	normal, général, en collaboration, intensif, accéléré, avancé, menant à l'obtention d'un second baccalauréat, comprimé, qualification pour infirmières auxiliaires réglementées voulant devenir infirmières autorisées et requalification pour infirmières auxiliaires non réglementées voulant obtenir le baccalauréat en sciences infirmières
Baccalauréat (programme professionnel)	Baccalauréat - programme professionnel pour infirmières déjà autorisées, DEC-BACC
Maîtrise	maîtrise en sciences infirmières, DESS
Doctorat	doctorat en sciences infirmières
Infirmière praticienne *	Programmes de formation d'infirmières praticiennes (IP) intégrés à un programme menant à un diplôme, p. ex. M. Sc. inf. /IP

\* Des programmes de formation d'IP peuvent être combinés ou intégrés à des programmes de maîtrise et les écoles peuvent ou non produire des données distinctes dans le cas de ces programmes intégrés. Lorsque les données sont soumises séparément, on les consigne dans le programme de formation d'IP et dans le programme de maîtrise.

### **Période de collecte**

Les données sur le répertoire des programmes et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données de cette année portent sur l'année scolaire 2010-2011.

Les données sur les diplômées et les effectifs professoraux sont fondées sur l'année civile. Les données saisies cette année portent sur les diplômées de l'année civile 2011.

### **Terminologie de la collecte de données**

**Admissions :** On calcule les admissions en totalisant le nombre d'étudiantes en sciences infirmières admises en première année du programme et le nombre de nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence admises dans n'importe quelle année du programme.

Les admissions comprennent les données recueillies à chacune des sessions d'admission tenues au cours d'une année scolaire.

On demande aux écoles de produire les données sur les admissions *après la date de retrait permise* par leur établissement.

Inscriptions : Les inscriptions désignent le nombre d'étudiantes inscrites dans chaque année du programme.

Les inscriptions comprennent les données recueillies à chacune des sessions d'admission tenues au cours d'une année scolaire.

On demande aux écoles de produire les résultats sur les inscriptions *après la date de retrait permise* par leur établissement.

Programmes menant à l'admission à la profession : Les « programmes menant à l'admission à la profession (PAP) » permettent aux diplômées de demander l'inscription, l'immatriculation ou l'autorisation. Les programmes menant à l'admission à la profession comprennent les programmes menant à un diplôme, à un baccalauréat général et à la maîtrise

Diplômées : On calcule les résultats sur les diplômées en totalisant le nombre de diplômées formées par chaque établissement durant toute une année civile.

L'Annexe A contient la liste de définitions fournie à toutes les écoles.

### **Limites des données**

Les données incluses dans les tableaux de l'enquête sont celles dont ont fait rapport les écoles qui ont répondu à l'enquête. La rubrique « Réponses à l'enquête » ci-dessous, présente des renseignements plus détaillés sur les taux de réponse annuels.

Des écoles fournissent parfois des données inutilisables ou ne fournissent pas les données demandées. Le résumé des données omises suit chaque tableau.

### **Partenariats hors province ou territoire**

Les collèges et les universités peuvent établir des partenariats d'offre de programmes qui chevauchent des frontières provinciales ou territoriales. En 2007, le traitement des données sur les diplômées qui sont affectées par des partenariats offrant des programmes qui chevauchent les frontières provinciales ou territoriales a changé afin que les diplômées issues de ces partenariats soient indiquées selon leur province ou territoire d'origine. Les données sur les admissions et les inscriptions continuent à être enregistrées en fonction de qui, parmi les deux partenaires, est responsable de l'offre du programme. Le traitement des données sur les admissions et les inscriptions n'a pas changé. Les données historiques sur les diplômées ont été ajustées en conséquence. Pour plus d'information, consulter la Méthodologie de l'enquête.

Au cours de la période d'enquête de 2010-2011, il existait les partenariats suivants menant à un baccalauréat en collaboration hors province ou territoire : l'Aurora College (T. N.-O.) a établi un partenariat avec l'Université de Victoria (C.-B.); l'Université de Saint-Boniface (Man.) a établi un partenariat avec l'Université d'Ottawa (Ont.); le

Nunavut Arctic College (Nun.) a établi un partenariat avec l'Université Dalhousie (N.-É.) et le Humber College (Ont.) a établi un partenariat avec l'Université du Nouveau-Brunswick (N.-B.).

La collaboration hors province/ territoire pour les maîtrises des infirmières praticiennes de 2010-2011 inclue le collège Aurora, des Territoires du Nord-Ouest, en partenariat avec Dalhousie, de la Nouvelle-Écosse.

## Réponses à l'enquête

**2006-2007** : Le questionnaire de 2006-2007 a été envoyé à toutes les 135 écoles offrant des programmes de formation en sciences infirmières; 118 y ont répondu; une université (un programme de baccalauréat menant à l'admission à la profession, un programme de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées, un programme de maîtrise) et 17 cégeps ou collèges du Québec (17 programmes de diplôme menant à l'admission à la profession) n'ont pas répondu. **Le taux de réponse s'est établi 87 %.**

**2007-2008** : Le questionnaire de 2007-2008 a été envoyé à toutes les 135 écoles offrant des programmes de formation en sciences infirmières. Une école a suspendu son programme de baccalauréat en 2007-2008, ce qui a ramené à 134 écoles le nombre des répondants admissibles. Cent dix-huit écoles ont répondu au questionnaire; une université du Québec (un programme de baccalauréat menant à l'admission à la profession, un programme de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées, un programme de maîtrise), un collège de l'Ontario (un programme de baccalauréat menant à l'admission à la profession) et 14 cégeps ou collèges (14 programmes de diplôme menant à l'admission à la profession) n'ont pas répondu. **Le taux de réponse s'est établi à 88 %.** Celui des membres de l'ACESI s'est établi à 98 %; 88 des 90 écoles membres admissibles ont répondu.

**2008-2009** : Le questionnaire a été envoyé à toutes les 135 écoles offrant des programmes de formation en sciences infirmières; 111 écoles ont répondu au questionnaire; 3 collèges de l'Ontario (3 programmes de baccalauréat menant à l'admission à la profession) et 2 universités du Québec (2 programmes de baccalauréat menant à l'admission à la profession, 2 programmes de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées, 2 programmes de maîtrise, 1 programme de doctorat et 1 programme de formation d'infirmières praticiennes) et 19 cégeps ou collèges du Québec (19 programmes menant à l'admission à la profession) n'ont pas répondu. **Le taux de réponse s'est établi à 82 %.** Celui des membres de l'ACESI s'est établi à 95 %. Consulter les tableaux commençant à la page 18 pour plus de renseignements sur les données omises ou inutilisables. En moyenne, 66,1 % des écoles ont répondu aux questions sur les effectifs professoraux.

**2009-2010** : Le questionnaire a été envoyé à toutes les 135 écoles offrant des programmes de formation en sciences infirmières; 111 écoles ont répondu au questionnaire; un collège ontarien (un PAP baccalauréat) et une université québécoise (un baccalauréat PAP, un programme de deuxième cycle, un programme de maîtrise) et 21 cégeps ou collèges (21 diplômes PAP) n'ont pas répondu à l'enquête. **Le taux de réponse s'est établi à 82 %.** Le taux des membres de l'ACESI s'est établi à 92 %. Consultez les tableaux commençant à la page 18 pour plus de détails sur les données omises ou inutilisables. En moyenne, 69,1 % des écoles ont répondu aux questions sur les effectifs professoraux.

**2010-2011** : le questionnaire a été envoyé à toutes les 135 écoles offrant des programmes de formation en sciences infirmières; 111 écoles ont répondu questionnaire : une université ontarienne (un PAP baccalauréat, un baccalauréat pour infirmière déjà autorisées, un programme de maîtrise et un programme d'infirmière praticienne), deux collèges ontariens (deux PAP baccalauréat) et une université québécoise (un PAP baccalauréat, un baccalauréat pour infirmières déjà autorisées et un programme de maîtrise) et vingt cégeps ou collèges (20 diplômes PAP) n'ont pas répondu à l'enquête. Le taux de réponse s'est établi à 82%. Le taux des membres de l'ACESI s'est établi à

92%. Consultez les tableaux commençant à la page 18 pour plus de détails sur les données omises ou inutilisables. En moyenne, 66,0% des écoles ont répondu aux questions sur les effectifs professoraux.

### **Vie privée et confidentialité**

Conformément à la politique de l'AIIC et de l'ACESI sur la vie privée, nous n'avons pas rapporté les données des cellules dont les valeurs se situent entre 1 et 4. Nous avons également supprimé certaines cellules dont la valeur atteint 5 ou plus pour protéger la confidentialité<sup>ii</sup>.

---

<sup>ii</sup> Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2004). *La protection des renseignements personnels*. Ottawa : auteur

## ANNEXE A

### *Enquête nationale de 2010-2011 sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières : Méthodologie de l'enquête*

Les infirmières autorisées représentaient 75,7 % de l'ensemble des effectifs infirmiers en 2010.<sup>5</sup>

#### *Méthodologie générale*

##### **Contexte**

L'enquête annuelle est réalisée par l'Association canadienne des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) auprès des étudiantes et professeurs depuis 1963. En 2001, une enquête et une méthodologie ont été préparées pour l'AIIC par la statisticienne bien connue Eva Ryten. L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) a dirigé l'élaboration des questions sur les effectifs professoraux pour cette même année. Les écoles membres de l'ACESI ont testé le nouveau questionnaire avant sa distribution initiale en 2002. Ces dernières années, l'AIIC et l'ACESI ont apportés des changements au questionnaire pour refléter les changements dans la prestation des programmes et pour augmenter les données relatives aux corps professoral. Toutes les modifications sont testées dans certaines écoles de sciences infirmières avant d'être adoptées.

Un domaine important de la révision était le résultat de changements dans l'admission à la profession. Au milieu des années 1990, les provinces et les territoires ont commencé à éliminer les programmes de formation infirmière menant au diplôme collégial et ont convergé les nouveaux programmes vers les programmes de premier cycle. La conversion des programmes vers le baccalauréat est terminée dans toutes les provinces et territoires sauf au Manitoba et au Québec. En 2010, une dernière admission a eu lieu dans deux écoles au Manitoba. Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont converti leurs programmes en 2010. Le Québec continue d'offrir des programmes collégiaux menant au diplôme tout en appuyant le développement des partenariats entre les cégeps et les universités. Le Yukon n'a pas de programme de formation de base.

Interlocuteurs	Rôle
Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC)	Responsable de l'appui du programme des enquêtes
Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI)	Responsable du programme des enquêtes et Responsable de la formation des infirmières autorisées (comprend la formation des infirmières praticiennes)

L'ENEÉP converge sur deux éléments principaux : les programmes et les effectifs professoraux. Les éléments de programme fournissent des données sur les effectifs

étudiants admis dans les programmes de sciences infirmières, qui y sont inscrits et les terminent, sur l'éventail des programmes disponibles, y compris ceux qui appuient l'apprentissage continu, et sur les méthodes innovatrices de prestation des programmes. Les éléments relatifs aux effectifs professoraux comprennent le nombre des membres du corps professoral, leur rôle et leur statut d'emploi, les niveaux de scolarité atteints et en voie d'être atteints, les cohortes selon l'âge, ainsi que les statistiques sur le recrutement et les départs à la retraite. Lors de l'enquête de 2007-2008, on a ajouté cinq nouvelles questions sur les effectifs professoraux en sciences infirmières afin de les comprendre plus à fond. Ces questions ont été reprises pour l'enquête 2008-2009. L'AIIC et de l'ACESI ont convenu de retenir les résultats comparatifs jusqu'à ce que l'on ait obtenu des données sur cinq ans. Par conséquent, les résultats annuels pour certaines questions sont indiqués sans données comparatives.

En 2009, les membres de l'ACESI ont pu utiliser une version en ligne de l'enquête. Les écoles participantes - plus de 80 % des écoles membres de l'ACESI – ont entré leurs réponses directement dans la base de données hébergée à l'AIIC à Ottawa.

Les données tirées de l'enquête appuient l'exactitude des projections du nombre de diplômées qui pourront se joindre aux effectifs infirmiers à une date donnée, donnent des renseignements détaillés sur le nombre d'infirmières qui obtiennent des diplômes de deuxième et de troisième cycles et fournissent de l'information importante sur la composition des effectifs professoraux nécessaires pour enseigner les sciences infirmières.

## *Méthodologie générale*

### **Contexte**

Au milieu des années 1990, les provinces et les territoires ont pris des mesures pour éliminer graduellement les programmes des collèges communautaires menant à un diplôme et transformer tous les programmes de formation infirmière d'apport de nouvelles infirmières en programmes menant à un diplôme de premier cycle. La conversion est terminée dans toutes les provinces et territoires sauf au Manitoba et au Québec. En 2010, il y a eu une admission finale d'étudiants aux programmes menant à un diplôme de premier cycle dans deux écoles du Manitoba. Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut sont passés aux programmes de baccalauréat en 2010. Le Québec offre toujours des programmes menant à un diplôme tout en appuyant l'établissement de partenariats entre les cégeps ou collèges et les universités pour offrir des programmes menant au baccalauréat. Le Yukon n'a pas de programme de formation menant à l'admission à la profession.

Le tableau suivant montre les différentes étapes de la transition de la formation menant à un diplôme à la formation menant au baccalauréat.

### **Exigences relatives à la formation menant à l'admission à la profession pour les infirmières autorisées**

<b>Province ou territoire</b>	<b>Année cible et statut</b>
Provinces atlantiques (Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et Labrador, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse)	complété en 1998
Saskatchewan	complété en 2000
Ontario	complété en 2005
Colombie-Britannique	complété en 2006
Alberta	complété en 2009
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	complété en 2010
Manitoba	En cours : les dernières admissions à deux programmes de diplôme ont eu lieu en 2010. La transition est prévue pour 2013.
Québec	Le Québec continue d'offrir des programmes collégiaux pour l'obtention du diplôme, tout en appuyant le développement de partenariats au baccalauréat entre les cégeps et les universités.
Yukon	Le Yukon n'a pas de programme de formation menant à l'admission à la profession

Source : Association des infirmières et infirmiers du Canada

La conversion des programmes menant à un diplôme en programmes menant à un baccalauréat a entraîné de nombreuses complications statistiques. La mise en œuvre de programmes menant à la conversion d'un diplôme au baccalauréat et fondés sur la collaboration a été le mécanisme que l'on a adopté pour passer des programmes menant à un diplôme à ceux qui débouchent sur un baccalauréat. Le mot « collaboration » désigne une relation de coopération entre une université et un ou plusieurs établissements de niveau collégial. L'étendue et le type de mode de collaboration qui existe entre l'université et ses partenaires varient considérablement. Par exemple, à une extrémité du



spectre, l'université peut être chargée seulement de garantir que le cursus satisfait aux normes des diplômes universitaires et le collège peut offrir le programme au complet dans ses établissements. À l'autre extrémité, l'université peut participer plus activement, non seulement en approuvant les normes d'études, mais aussi en offrant des parties importantes du programme sur ses campus.

Un mécanisme d'établissement de liens entre la saisie des données permet un lien entre les données sur l'admission et celles qui portent sur les inscriptions dans le cas des programmes offerts en mode de collaboration et les données sur les programmes de formation supérieure correspondants du partenaire qui décerne le diplôme. Cette approche permet de suivre statistiquement les étudiantes en sciences infirmières en fonction de la qualification obtenue à partir du point d'admission, selon l'année d'inscription, jusqu'à la fin des études. Elle tient compte également des récents changements qui font en sorte que des collèges accordent maintenant des baccalauréats ou ont fait passer le statut de leur institution de collège à université. Les résultats historiques n'ont pas été touchés par ces changements.

### Collecte des données

L'enquête demande les renseignements suivants :

- *L'inventaire des programmes* porte sur tous les programmes de formation infirmière qui conduisent à l'autorisation d'exercer initiale (diplôme, baccalauréat avec option de sortie pour le diplôme, baccalauréat, baccalauréat offert en collaboration, etc.), ainsi que sur les programmes officiels qui poussent plus loin la formation d'une infirmière (p. ex. programme professionnel de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées, maîtrise, doctorat, programme d'infirmière praticienne); comprend les programmes de formation à distance distribués, les offres en plusieurs langues et les partenariats multiples. Période de collecte : année scolaire.
- *Diplômées* selon le titre de compétence acquis, diplômées et diplômés (selon le sexe) de chaque programme inscrit à l'inventaire, par partenaire, par endroits où le programme est offert, le cas échéant. Période de collecte : année civile.
- *Caractéristiques démographiques des effectifs professoraux* sont les renseignements sur les enseignants chargés des programmes énumérés dans l'inventaire des programmes, selon le sexe, l'échelon et le statut; ces données comportent des éléments tels que le plus haut titre de compétence obtenu, les cohortes selon l'âge, l'âge moyen des départs à la retraite, etc. Période de collecte : année civile.

On recueille des données sur les admissions et les inscriptions pour l'année scolaire précédente afin de garantir que l'on collige des données sur les sessions d'admission d'automne, d'hiver et d'été. On recueille les données sur les diplômées pour l'année civile afin de les harmoniser avec les pratiques relatives à l'examen annuel d'autorisation d'exercer et la planification des ressources humaines de la santé. Les données sur les admissions et les inscriptions ne sont comptabilisées qu'après la date de retrait autorisé par l'école. On recueille les données sur les effectifs professoraux durant l'année civile.

Les données sont fournies par la personne responsable ou désignée de chaque école et sont revues et approuvées par le doyen, le directeur, le directeur du programme ou l'équivalent. L'AIIC et l'ACESI examinent les données reçues pour garantir qu'on y a

inclus tous les programmes, tous les endroits où ils sont offerts, tous les partenaires et tous les éléments de données. On établit des comparaisons avec les inventaires des programmes des années précédentes et les données figurant sur le site Web de chaque école afin de garantir que les données sont représentatives de tous les programmes offerts par l'école. Les questions qui se posent avant ou après la saisie des données sont réglées par l'AIIC et les membres du personnel enseignant chargés des données compilées.

Les disparités sont réglées par le responsable de programme de l'AIIC et le membre du corps professoral responsable de la compilation des données. Le doyen, le directeur, le chef de programme ou l'équivalent atteste du caractère exact et complet des données et en approuve l'utilisation pour produire des rapports et appuyer la recherche et les décisions stratégiques sur l'offre future d'infirmières au Canada.

En l'absence de transmission de données, les données omises sont triées selon leur type et saisies dans l'une des deux catégories suivantes : 1) non disponibles, 2) non appropriées ou sans objet. L'omission de données est indiquée dans les rapports.

En 2009, les membres de l'ACESI ont pu utiliser une version en ligne de l'enquête. Les écoles participantes - plus de 80 % des écoles membres de l'ACESI – ont entré leurs réponses directement dans la base de données hébergée à l'AIIC à Ottawa. En 2010-2011, l'enquête a été disponible en ligne pour toutes les institutions d'enseignement en sciences infirmières et les rapports au niveau des écoles seront aussi disponibles en ligne.

### **Organisation des données**

Comme on l'a mentionné plus tôt, les données tirées de l'enquête tiennent compte de la variété et de la complexité croissante des modèles de formation infirmière au Canada, y compris les modèles de formation d'infirmières praticiennes. Les données sont organisées de façon à permettre de suivre les tendances statistiques aux échelons provincial ou territorial et national en fonction des titres de compétence acquis.

Un autre élément de l'organisation des données tient compte de la gamme croissante de programmes de formation d'infirmières praticiennes (IP). Il est possible de combiner (c.-à-d. « d'intégrer ») des programmes d'IP avec des programmes de maîtrise, et les écoles peuvent déclarer des données distinctes dans le cas de ces programmes intégrés. Dans ces cas, les données sont compilées sous le programme d'IP et sous le programme de maîtrise correspondant. Si l'école ne peut pas fournir les données séparément (p. ex. dans certains programmes, les données sur les admissions, les inscriptions ou les diplômées sont incluses dans le programme de maîtrise), toutes les données sont indiquées sous le programme de maîtrise.

On établit des liens entre les partenaires qui offrent des programmes de baccalauréat en collaboration de telle façon que les données sur les admissions, les inscriptions et les diplômées reflètent les nombres de chaque partenaire. On attribue un programme de baccalauréat à chaque partenaire qui offre une partie du programme de baccalauréat. Cette démarche permet le suivi statistique des étudiantes en sciences infirmières en fonction des titres de compétence obtenus, depuis le point d'admission, selon l'année d'inscription, dans chaque endroit où les partenaires offrent le programme, jusqu'à la fin des études. Elle tient compte également des récents changements qui font en sorte que des collèges accordent maintenant des baccalauréats ou ont fait passer le statut de leur institution de collège à université. Les résultats historiques n'ont pas été touchés par ces changements.

Les collèges et universités pourront établir, pour la prestation de programmes, des partenariats qui chevauchent les frontières provinciales ou territoriales. En 2007, le traitement des données sur les diplômées provenant des partenariats offrant des programmes qui chevauchent les frontières provinciales ou territoriales a été modifié afin que les résultats sur les diplômées soient enregistrés dans la province ou le territoire natal de l'étudiante. Les données sur les admissions et les inscriptions continuent d'être enregistrées en fonction de qui, parmi les deux partenaires, est responsable de l'offre du programme. Le traitement des données sur les admissions et inscriptions n'a pas changé. Les données historiques sur les diplômées ont été rajustées en conséquence. Consulter « Méthodologie de l'enquête » pour plus de détails.

## **Tableaux**

On résume les données d'enquête en 21 tableaux qui sont distribués aux institutions d'enseignement des sciences infirmières et aux autres parties intéressées (p. ex. organismes membres de l'AIIC, écoles membres de l'ACESI, chercheurs, ministères gouvernementaux). Chaque tableau contient des remarques importantes qui portent sur l'envergure des données, les mises à jour par rapport aux années précédentes, les omissions et les sources.

Il importe d'examiner les titres des programmes inclus dans chacune des catégories énumérées dans les divers rapports. Il est tout aussi important de comprendre la démarche suivie à l'égard des programmes de baccalauréat en collaboration, ainsi que les données qui ont trait aux programmes de formation d'infirmières praticiennes et aux partenariats hors province ou territoire. Pour obtenir des renseignements à ce sujet, consulter la rubrique « Méthodologie générale, Contexte », ainsi que la section intitulée « Organisation des données ». Nous recommandons aussi de lire la section des définitions utilisées dans l'enquête retrouvée à la prochaine section.

## **Caractère confidentiel des données et protection de la vie privée**

Dans le contexte des méthodes de soumission des données de l'enquête 2010-2011, chaque école devait remplir un formulaire de renonciation à l'engagement de confidentialité et autoriser ainsi l'AIIC et l'ACESI à publier les données aux fins de recherche, d'élaboration de politiques, de représentation, etc.

Le personnel de l'AIIC se conforme en outre aux politiques de l'AIIC sur la protection des renseignements personnels disponibles sur le site Web de l'AIIC, et le personnel de l'ACESI se conforme aux politiques de l'ACESI sur la protection de la vie privée qui sont affichées sur le site Web de l'ACESI.

## ***Définitions utilisées dans l'enquête***

### ***Campus ou emplacement***

École ou campus offrant un programme.

### ***Catégorie d'effectifs professoraux (Catégorie d'emploi au sein du corps professoral)***

Il se peut que les catégories (c.-à-d. les titres des effectifs professoraux) fournies ne s'appliquent pas à chaque école. On encourage les écoles à saisir les titres qu'elles utilisent.

#### ***Catégorie F1***

Dans une université, ces personnes représentent des effectifs professoraux ***titularisés/titularisables*** qui donnent des cours en sciences infirmières. Dans un collège, il s'agit d'effectifs professoraux à ***temps plein ou à temps partiel permanents*** qui donnent des cours en sciences infirmières.

#### ***Catégorie F2***

Dans une université, il s'agit d'effectifs professoraux ***non titularisables*** qui remplissent un ***contrat d'une durée limitée sur pendant une année scolaire complète ou plus*** et qui donnent des cours en sciences infirmières. Dans un collège, il s'agit d'***effectifs professoraux contractuels ou non permanents*** qui remplissent un ***contrat d'une durée limitée à une année scolaire complète ou plus*** et qui donnent des cours en sciences infirmières.

#### ***Catégorie F3***

Dans une université, il s'agit d'effectifs professoraux ***non titularisables*** qui remplissent un ***contrat d'une durée limitée de moins d'une année scolaire complète*** et donnent des cours en sciences infirmières. Dans un collège, il s'agit d'***effectifs professoraux contractuels ou non permanents qui remplissent un contrat*** d'une durée limitée ***de moins d'une année scolaire complète*** et donnent des cours en sciences infirmières.

#### ***Nouvelles étudiantes (1<sup>re</sup> année) (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)***

Il s'agit des nouvelles étudiantes de première année d'un programme de sciences infirmières. On n'inclut dans cette catégorie que les nouvelles étudiantes de première année. Les étudiantes qui sont en deuxième année pour la première fois ne sont pas considérées comme de nouvelles étudiantes. Les données inscrites à ce titre figurent dans le calcul des *admissions*.

Remarque : les nouvelles étudiantes (1<sup>re</sup> année) sont différentes des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence. Consultez la définition des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence.

#### ***Catégorie d'inscription***

**La catégorie d'inscription** fait référence au type d'étudiantes inscrites dans un programme donné. Les options sont :

- nouvelles étudiantes (1<sup>re</sup> année)
- étudiantes poursuivant leurs études sans interruption
- nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence

- doubleuses
- étudiantes de retour après une absence autorisée
- étudiantes transférées à l'interne

### ***Catégorie de programmes***

Les données sont enregistrées dans la base de données selon les catégories de programmes suivantes : programme de baccalauréat universitaire, programme de baccalauréat en collaboration, programme offert aux infirmières déjà autorisées, maîtrise, doctorat, programme pour infirmières praticiennes. Chaque catégorie de programmes peut contenir multiples programmes.

Exemple : la catégorie de programmes « Programme de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées » – l'école peut offrir un programme aux infirmières autorisées sur place de même qu'un autre à distance. Les deux programmes sont inscrits dans la catégorie « pour infirmières déjà autorisées ».

### ***Doubleuses (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)***

Les étudiantes qui doivent reprendre une année complète d'études parce qu'elles n'ont pu répondre aux exigences du programme en sciences infirmières dans une année donnée sont considérées comme « doubleuses » (la politique peut varier d'une école à l'autre). Toutefois, les étudiantes à qui l'on permet d'accéder à l'année suivante, et qui en même temps doivent reprendre un cours de l'année précédente, ne sont pas incluses dans cette catégorie d'inscription. Consulter « Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption ».

### ***Durée du programme***

Le champ « durée du programme » détermine le nombre d'années ou de semestres pour terminer le programme dans le cas d'un programme à temps plein.

### ***Étudiantes de retour après une absence autorisée (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)***

Les étudiantes qui reviennent dans un programme en sciences infirmières à la suite d'une absence autorisée par l'école (p. ex. congé de maternité). La politique de l'école concernant le temps pendant lequel une étudiante peut être absente détermine quelles étudiantes doivent être incluses dans cette catégorie d'inscription.

### ***Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)***

Ce groupe se compose :

- d'étudiantes à temps complet qui progressent d'une année à l'autre sans interruption et qui appartiennent à la même cohorte d'étudiantes d'une année à l'autre;
- d'étudiantes à temps partiel qui ont besoin de plus d'une année scolaire pour terminer les cours obligatoires;

**d'étudiantes qui ont échoué à un cours dans une année d'un programme en sciences infirmières, mais qui peuvent passer à l'année suivante (les politiques peuvent varier d'une école à l'autre).***Étudiantes transférées à l'interne (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)*

Ces étudiantes poursuivent un programme en sciences infirmières sans interruption, mais effectuent un transfert dans un autre campus de la même école. Elles avaient précédemment été comptabilisées dans les données de programme du campus d'origine. Cette nouvelle catégorie d'inscription permet aux écoles ayant plusieurs campus de mieux décrire le flux d'étudiantes infirmières dans leurs différents campus.

Remarque : dans le passé, certaines écoles inscrivaient ces étudiantes dans la catégorie des « Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption ». Si la chose est possible, veuillez préciser s'il s'agit d'étudiantes transférées à l'interne.

**Étudiantes transférées de l'extérieur***(comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)*

Ces étudiantes ont commencé un programme en sciences infirmières dans une école puis ont effectué un transfert dans une autre école tout en demeurant dans la même catégorie de programmes. Ces étudiantes étaient précédemment comptabilisées dans les données du programme de l'école d'origine. Cette nouvelle catégorie d'inscription permet à l'école qui reçoit l'étudiante de faire la différence entre les transferts d'étudiantes infirmières d'autres établissements et les transferts d'étudiantes non infirmières (consultez l'information relative à la rubrique « Nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence »).

Remarque : dans le passé, certaines écoles inscrivaient ces étudiantes à la rubrique des « Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption », tandis que d'autres les inscrivaient à la rubrique des « Nouvelles étudiantes » en deuxième année, etc. Si la chose est possible, veuillez préciser qu'il s'agit d'étudiantes transférées de l'extérieur.

**Inscriptions***(comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)*

Représentent le nombre d'étudiantes inscrites dans chaque année d'étude.

**Nouvelles étudiantes (1<sup>re</sup> année)***(comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)*

Il s'agit des nouvelles étudiantes de première année d'un programme de sciences infirmières. On n'inclut dans cette catégorie que les nouvelles étudiantes de première année. Les étudiantes qui sont en deuxième année pour la première fois ne sont pas considérées comme de nouvelles étudiantes. Les données inscrites à ce titre figurent dans le calcul des *admissions*.

Remarque : les nouvelles étudiantes (1<sup>re</sup> année) sont différentes des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence. Consultez la définition des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence.

**Nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence***(comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)*

Il s'agit des étudiantes précédemment admises dans un programme non infirmier (p. ex. baccalauréat ès arts, physiothérapie, baccalauréat en sciences) qui effectuent un transfert

dans un programme en sciences infirmières. Ces étudiantes ont déjà réussi quelques cours obligatoires. Elles peuvent donc être admises dans une cohorte d'étudiantes en deuxième ou troisième année, etc. Les données à ce titre figurent dans le calcul des *admissions*.

La catégorie des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence se compose :

- d'étudiantes précédemment inscrites à l'école X dans un programme non infirmier et qui effectuent un transfert dans un programme en sciences infirmières dans l'école X;
- d'étudiantes précédemment inscrites à l'école Y dans un programme non infirmier et qui effectuent un transfert dans un programme en sciences infirmières de l'école X;
- d'étudiantes diplômées dans un programme non infirmier qui s'inscrivent dans un programme en sciences infirmières.

Remarque : la catégorie des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence est différente de celle des nouvelles étudiantes (1<sup>re</sup> année). Consultez la définition des nouvelles étudiantes (1<sup>re</sup> année).

### ***Programme de baccalauréat en collaboration***

Programme de baccalauréat offert en collaboration par une université et un autre établissement.

Les partenaires peuvent également appartenir à un consortium.

### ***Programme de baccalauréat universitaire (formation initiale)***

Un programme de baccalauréat offert uniquement par une université

### ***Résultats cumulés***

Le total combiné des résultats des programmes lorsque les programmes sont dans la même catégorie de programmes.

### ***Session d'admission***

Dans ce contexte, la session d'admission désigne le nombre de fois au cours d'une année scolaire où les étudiantes entrent dans les programmes. On confond parfois session d'admission et nombre d'étudiantes admises.

### ***Titre de compétence***

Titre décerné au terme d'un programme, par exemple, BN, B. Sc. inf., MN.

### ***Type d'emploi***

Description du type d'emploi des enseignants : permanent/régulier/menant à la permanence, non permanent/suppléance, à temps complet ou à temps partiel





## Notes en fin de texte

---

<sup>1</sup> Société de l'étude sectorielle sur les soins infirmiers. (2006). *Construire l'avenir : Une stratégie intégrée pour les ressources humaines infirmières au Canada. Rapport final de la Phase II.* Ottawa : Auteur.

<sup>2</sup>Regan, S., Thorne, S. et Mildon, B. (2009). Uncovering blind spots in education and practice leadership: Towards a collaborative response to the nurse shortage. *Canadian Journal of Nursing Leadership*, 22(2), 30-40.

<sup>3</sup> Institut canadien d'information sur la santé. (2010). *Infirmières réglementées : tendances canadiennes, 2005 à 2009.* Ottawa : Auteur.

<sup>4</sup> National Education Association: Higher Education Research Center. *Part-time faculty : A look at data and Issues*, 11(3), 1-12.

<sup>5</sup>Institut canadien d'information sur la santé.(2010). *Infirmières réglementées :tendances canadiennes,2005 à 2009.* Ottawa : Auteur.